Téléphone 228
OSCAR LANDRY
PHARMACIEN

Kodaks,
Pellicules,
Développement,
Impressions.

Oscar Landry
Pharmacien
51 rue Notre-Dame, Joliette.

L'Action Populaire

JUSTICE — ME GUIDE

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

Valois O. abbé
ass.-directeur

La dévotion au Pape forme une partie essentielle de la piété chrétienne. Ce n'est pas là un sujet étranger à la vie spirituelle. C'est à la fois une doctrine et une dévotion ,c'est une partie intégrante du plan de Notre-Seigneur. Jésus se trouve dans le Pape d'une manière encore plus haute que dans les pauvres. Ce qui est fait au Pape est fait à Jésus lui-même. Tout ce qu'il y a de royal, tout ce qu'il y a de sacerdotal dans Notre-Seigneur se trouve rassemblé dans la personne de son Vicaire, pour recevoir nos hommages et notre vénération.

P. FABER.

VOL. XV No 50 — JOLIETTE, JEUDI 23 FEVRIER 1928 — DEUX SOUS LE NUMERO

LE BANDEAU

Oh!... il est bien noué, le bandeau, sur les yeux des catholiques!.. Ces mots sont de Pierre L'Ermite. Voici dans quelles circonstances il les écrivit. Une grande assemblée venait d'avoir lieu. Plus de 30,000 catholiques s'étaient réunis pour protester contre les lois sectaires du gouvernement. Un succès sans égal avait couronné cette fête. Chacun était retourné chez lui bien résolu à faire son devoir, tout son devoir....

Mais il y avait dans la région une Loge et cette Loge commandait un journal qui, par le silence d'abord, l'insinuation mensongère ensuite, entreprit de refroidir l'enthousiasme et d'atténuer la victoire. Grâce à de gros subsides, "pendant quinze jours, les catholiques du département reçurent le journal de la Loge. Et comme il était bien illustré, bien rédigé, pendant quinze jours, ils avalèrent son poison... Chaque soir, ils repliaient la feuille perfide, en murmurant: "Qui sait...? Peut-être...?"

Et pendant ce temps, les catholiques avaient les yeux bouchés, ils ne voyaient point tout le tort que leur faisait le satellite de la Loge... On devine le résultat.

"Oh!.. il est bien noué, le bandeau sur les yeux des catholiques!"

Cet état de choses n'est malheureusement pas particulier à la France. L'histoire se répète partout où les honnêtes gens ne se soucient point d'avoir des journaux propres, une presse franchement catholique.

Au pays, nous n'avons peut-être pas encore des journaux ouvertement hostiles à l'Eglise, mais nous avons des journaux jaunes, une presse à sensation. Elle est prospère. Elle a rempli sa caisse à charrier de la boue et du sang. Etant riche, elle est dangereuse.

De tels journaux, disait un jour Sa Sainteté Pie X "causent le plus grand dommage aux bons... corrompent chez les catholiques le jugement et la discipline plus même que les journaux ouvertement hostiles à l'Eglise." Voici la raison qu'en donnait le Saint Père: "Vu leur étiquette catholique, ces journaux entrent plus facilement dans les demeures et sont lus sans défiance par tous."

S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal a donc eu raison de dénoncer ces journaux. Parlant, il n'y a pas encore quinze jours, du haut de la chaire de Ste-Cécile de Montréal, il a dit entre autres choses ces paroles significatives dont nous empruntons le résumé au "Devoir" du 16 courant:

"A quels dangers ne sommes-nous pas exposés? Ceux-là le savent particulièrement qui ont la responsabilité de l'éducation des enfants. Les pères et les mères pensent souvent à l'avenir de leurs enfants qui courent de graves dangers à Montréal. La mission de l'évêque est de protéger ces enfants. Or dans des milliers de familles chrétiennes, malgré tous les efforts que nous avons faits pour l'empêcher, la littérature malsaine pénètre chaque jour par les journaux. Et tout cela se fait parfois sous le couvert du sentiment religieux. Les journaux qui en agissent ainsi sont de mauvais journaux.

Monseigneur se dit contraint de donner des noms: il nomme la "Presse" et la Patrie". Il flétrit spécialement l'action du premier de ces deux journaux où dans le même numéro où étaient relatés, dit-il les plus répugnants détails sur l'affaire Coulombe, s'étalait au frontispice de son supplément l'image de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, symbole d'innocence et de pureté.

Le devoir des pères de famille, continue Mgr l'Administrateur, c'est de renvoyer ces journaux, de les éloigner de leur foyer — d'empêcher leurs enfants de les lire. Dieu ramènera, je l'espère, au sentiment de leurs responsabilités les directeurs de ces journaux. Ils changeraient, du reste, vite de ton, s'il y avait des groupes d'hommes courageux et conscients de leurs responsabilités pour désapprouver l'exploitation de la curiosité morbide et des plus bas instincts de la population; car on sait que chaque nouveau meutre ou crime sensationnel grossit de dix ou de vingt mille le nombre des lecteurs de ces feuilles.

La leçon que l'on doit faire entendre à ces journaux est celle que leur a donnée le juge Monet. "Voilà pourquoi", dit Monseigneur, "j'ai pris ma plume pour féliciter ce magistrat de son acte de courage."

Monseigneur revient, en terminant dans un nouvel appel vibrant, sur la nécessité de protéger l'asile sacré du foyer contre l'envahissement de la fange charriée par la presse à sensation".

Ces lignes se passent de commentaires.

Il semble qu'elles devraient suffire à ouvrir les yeux de tous les honnêtes gens qui sont encore l'immense majorité.

Mais "il est bien noué, le bandeau, sur les yeux des catholiques!"

Albini Lafortune, prêtre.

CONTRE L'ACHAT DU DIMANCHE

A ST-BARTHELEMY

Les marchands de St-Barthélemy, ont adressé à leur conseil municipal une requête signée par six d'entre eux et contresignée par M. le chanoine Bonin curé,demandant l'adoption d'une mesure contre l'achat dominical.

La requête a été adoptée à l'unanimité par le conseil le 6 février. Nos félicitations au conseil de cette paroisse ainsi qu'aux signataires de la requête dont voici le texte:

A Monsieur le Maire et à Messieurs les Conseillers de la paroisse de St-Barthélemy.

LES SOUSSIGNES prient humblement le Conseil de St-Barthélemy de les aider à observer la loi du dimanche et à la faire observer par quelques-uns de leurs clients.

Et pour ce, ils supplient M. le Maire et MM. les Conseillers de vouloir bien passer un règlement pouvant se lire comme suit:

1— Que seuls, les magasins faisant affaires sous le nom de "Restaurants" pourront ouvrir leurs portes le dimanche et les fêtes d'obligation et vendre bonbons, tabac et rafraichissements.

2— Que tous autres genres de commerce et de ventes soient prohibés le dimanche et les fêtes d'obligation, excepté en cas de mortalité ou force majeure tel que prévu par les lois de l'Eglise.

3— Et comme sanction audit règlement, qu'une amende de $5.00 (cinq piastres) soit imposée aux délinquants pour la première offense et de $15.00 pour la seconde, ce dernier montant devant être l'amende pour toutes les offenses subséquentes.

Et ce, sur simple plainte au secrétaire-trésorier.

4— Que copie de ce dit règlement soit adressée aux marchands de cette localité.

LES SOUSSIGNES ont grande confiance en l'esprit chrétien et civique de M. le Maire et de MM. les Conseillers pour leur octroyer leur humble supplique et les remercient d'avance pour ce qu'ils feront pour eux.

Et ils ont signé:

(Signé) F.-R. Bonin, curé,
Jos. Mercure,
Ernest Marchand,
J.-M. Comtois,
F.-J. Sylvestre,
C.-O. Morand,
Louis Morand

Vraie copie,
Avila ROULEAU Sec.-trés.

Chez les Zouaves

On trouvera dans notre chronique du Séminaire, en même temps qu'un bref compte rendu de la célébration à Montréal du soixantenaire du départ du premier détachement des Zouaves pontificaux canadiens, une intéressante liste de noms d'anciens Zouaves ayant été à Joliette.

A ces fêtes qui se sont déroulées dimanche dernier à l'Eglise Notre-Dame et à l'archevêché de Montréal, et à toutes les démonstrations du jour deux Zouaves de Joliette avaient été délégués par leur Compagnie: le capitaine V. Masse et M. P.-E. Caillé.

Profession religieuse

Ce matin S. Grandeur Mgr Forbes présidait une profession religieuse chez les soeurs Hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu, Montréal. Au nombre des religieuses qui firent professions: Mlle Rachel Lavallée, de Berthier, soeur de M. l'abbé Jacques Lavallée, vicaire à St-Norbert.

Le Carême à Joliette

A LA CATHEDRALE

Les prédicateurs des retraites pascales seront les RR. PP. J. Connan et A. Raymond, religieux de la Compagnie de Marie (du fr Grignon de Montfort). Le R. Père Connan a prêché à la cathédrale les traites du carême de 1916. La retraite des Dames et Demoiselles commencera dimanche le 26 février et celle des hommes et des jeunes gens s'ouvrira le 4 mars.

* * *

A ST-PIERRE

Dans la troisième semaine du Carême, du 11 au 18 mars, aura lieu une grande retraite à l'église St-Pierre de Joliette. Les RR. PP. Legault et Pérodeau ,Obiats de Marie-Immaculée seront les prédicateurs de cette retraite.

Ecole Normale

VISITE DE M. J.-C. MAGNAN, INSPECTEUR - GENERAL.

Mardi et mercredi prochains, les 28 et 29 février, M. C. J. Magnan viendra faire sa visite officielle à l'Ecole Normale. Au cours de cette visite, M. l'Inspecteur-général questionne les élèves sur les diverses matières du programme d'études et tout particulièrement sur la pédagogie. Et pour mieux se rendre compte de la formation professionnelle donnée aux futures institutrices, il choisit en outre quelques élèves qu'il fait enseigner en sa présence à l'école d'application. Et c'est bien, en effet, en unissant la pratique à la théorie que l'on peut former des connaissances.

Mardi soir à 7.15 heures, les normaliennes donneront une séance d'ordre pédagogique en l'honneur de M. Magnan. Les anciennes élèves institutrices ou non, y sont spécialement invitées.

Hockey à Rawdon

Dimanche le 19 courant, nous devions avoir la visite des Etudiants en Pharmacie, mais ils avaient à rencontrer un autre club à Montréal. Nous avons reçu le club du Cercle Paroissial de Ste-Hélène de Montréal. Nous n'avons que des félicitations à leur offrir. Joueurs très rusés et très rapides; mais il leur a fallu se résigner non sans quelques protestations au résultat de 3 à 2 en faveur du Rawdon, après une période supplémentaire de 10 minutes.

Dimanche prochain ce sera le tour des Pharmaciens de Montréal. S'il faut se fier aux nouvelles, notre équipe doit trembler d'avance. Mais, ce ne sont pas des gens peureux et la victoire n'est pas gagnée encore. Tout s'annonce pour une des belles parties de la saison.

Le dimanche suivant le 4 mars, nous aurons la visite du fameux club Le Charlemagne. C'est une vraie fête à Rawdon pour ces parties.

Nous comptons sur deux à trois cents partisans de Charlemagne avec leur club. C'est donc dire qu'il y aura foule à la rencontre.

Nous espérons que les amateurs des paroisses environnantes: St-Jacques, Ste-Julienne et autres se rendront en foule voir nos deux équipes se disputer la victoire.

Feu Mme Coderre

Aujourd'hui ont eu lieu à la cathédrale les funérailles de Madame Jérémie Coderre, née Léonide Lafond, décédée le 21, à l'âge de 47 ans et 7 mois.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé O. Ferland. Le service fut chanté par M. le curé A. Piette, chan., assisté de diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux. Madame Coderre était membre de l'Union de Prières et Dame de Ste-Anne. Elle laisse outre son mari, deux filles, Mlles Simonne et Laurette Coderre.

Les porteurs étaeint MM. A. Coderre, M. Parent, A. Gouger, J. Lafond, et Arsène Lafond. Portaient les rubans: Mmes Ad.Chartier, Ad. Coderre, Ant. Geuger, Arm. Bellehumeur, Anatole Robitaille et Ed. Poirier. Nos sympathies à la famille.

Caisse Populaire

PAR ADRIEN FROMENT
Echo du Centre

Invitation.

Il y a quelques semaines, M. Gérard Tremblay, secrétaire des syndicats catholiques de Montréal, nous annonçait que le 29 janvier dernier l'Union régionale des Caisses Populaires tiendrait son assemblée annuelle au bureau central de la rue Demontigny, et il invitait les officiers de notre Caisse à s'y faire représenter.

Délégué.

Le secréttaire de la Caisse Populaire de Joliette en informa ses directeurs qui, à l'unanimité, à leur assemblée du 11 janvier, l'élurent délégué.

Un subtitut et un aviseur légal y furent aussi désignés avec MM. L.A. Lépine et J.P.A. Champagne.

Entr'aide.

Notre oeuvre, ici, en est à ses débuts, disaient-ils. Or cette réunion de Montréal peut nous apporter des lumières, des directions très utiles. Il est donc à propos, le plus possible, de prendre contact avec les ainés.

Prudence.

Assurément, ces paroles étaient sages, nous les appuyâmes sans nous réjouir plus que cela de notre élection, sachant bien, par ailleurs, que toute mission ménage ses responsabilités, ce que nous craignons beaucoup à notre âge trop souvent synonyme d'erreurs de toutes sortes.

Réunion.

L'assemblée eut lieu dans l'après-midi du 29 et le secrétaire de la Caisse de Joliette avait pu s'y rendre, formant ainsi le total de 23 Caisses représentées.

Ouverture.

La prière, dite par M. l'abbé L. A. Lafortune, aumônier des oeuvres sociales dans le diocèse de Montréal, ouvrit l'assemblée.

M. H. Blain.

Le premier à adresser la parole fut M. H. Blain, président de l'Union régionale. Il souhaita la bienvenue aux délégués auxquels il demanda aimablement une discussion des plus amicales.

M. Gérald Tremblay.

M. Gérald Tremblay donna ensuite lecture des "minutes" de la dernière assemblée annuelle et présenta le rapport général des Caisses de l'Union pour l'année 1927. Ce rapport est encourageant. 11 Caisses nouvelles sont nées, dont cinq dans le diocèse de Joliette. C'est un avancement très notable quand on sait que la prudence et la modération président à ces fondations. On espère que d'autres Caisses naîtront qui grandiront l'oeuvre si méritante de M. le Commandeur Desjardins.

M. VINCENT.

Après la lecture du rapport de M. Tremblay, un Monsieur Vincent, officier actif d'une Caisse de Montréal, prit la parole. Il fit remarquer à l'assemblée que le rapport de M. le Secrétaire général touchait des questions fort sérieuses qu'il eût été bon de faire connaitre à nos Caisses affiliées, du moins dans les grandes lignes, quelques jours avant la réunion, afin que les délégués puissent les étudier pour les discuter ensuite avec plus de fruit. Conséquemment il proposa qu'à l'avenir un résumé du rapport général soit adressé aux Caisses affiliées. Avec plaisir nous secondâmes ce projet, qui fut adopté.

(A suivre à la dernière page)

La question du tabac

Nous publions aujourd'hui en page d'agriculture un article de M. R. D. Cartier, instructeur en tabac en réponse aux articles de M. le notaire Forest de l'Epiphanie.

Décès du Dr J. Robillard

Nous avons le regret d'annoncer le décès soudain du Docteur Joseph Robillard, de Thurso, comté de Labelle, à l'âge de 73 ans.

Le Docteur Robillard naquit à Ste-Elisabeth, comté de Joliette, en 1855. Il fit ses études au collège de Joliette et suivit les cours de l'Ecole de Médecine Victoria. Il a toujours exercé sa profession à Thurso et au mois de septembre dernier on fêtait son cinquantenaire à la pratique de sa profession.

Il a été un citoyen de marque et remplit successivement les charges de maire, de président de la Commission Scolaire et de conseiller municipal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Dame Agnès Roy; un fils le Docteur Romuald Robillard, également de Thurso; quatre filles: Mme Edouard Lafrenière (Agnès) de Montréal; Mme Dionne Desrosiers (Alice) d'Ottawa; Mme G. E. de Varennes, (Béatrice) de Windsor, Ont.; et Mlle Blanche Robillard, de Thurso. Il laisse également un frère, M. Alexis Robillard, de Notre-Dame de Lourdes, comté de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu le 22 février, dans l'église paroissiale de Thurso.

Feu M. Jos. Masse

Lundi le 20 février est décédé un des vieux citoyens de Joliette, M. Joseph Masse, époux d'Exilda Noiseux, et âgé de 80 ans et 7 mois. Ancien manufacturier de machines oratoires, il a toujours travaillé dans cette ville. Il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois garçons: Ovila, Swibert et Angelbert, trois filles: Mme Wilfrid Houle (Fiorida), Mme Stanislas Jetté (Obélina), et Mme Georges Laporte (Alma).

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale de Joliette immédiatement après la cérémonie des cendres. Le service fut chanté par M. l'abbé Hector Ferland assisté de diacre et sous-diacre et MM. les abbés E. Martin et J.B. Chagnon ont dit la messe aux autels latéraux. La levée du corps a été faite par M. le curé A. Piette, chanoine.

Les porteurs étaient MM. Camille Barrette, Alex. Bonin, Désiré Gravel, Joseph Chevalier, U. Lécuyer et Alp. Paquin.

L'Action Populaire offre ses sympathies à la famille Masse.

Le gouret au Séminaire

Dimanche après-midi, le Séminaire qui ne compte encore que des victoires faisait face au réputé club "Aiglon".

Celui-ci malgré sa ferme volonté de battre le Tricolore a été forcé de baisser pavillon.

Au debut, le jeu était serré, les collégiens avaient un beau jeu de combinaisons. Lemay, après avoir compté pour le Séminaire, vit aussitôt les efforts de club adversaire se multiplier et un émule, "fils d'Aiglon", fit si bien qu'il compta un point.

Ainsi la première période se termina par un résultat de 1 à 1.

Peu après la reprise des hostilités, alors que tous les partisans étaient sur le qui-vive et que le bleu blanc rouge redoublait d'ardeur, les collégiens eurent à applaudir un second point. Le club Aiglon, à partir de ce moment manqua un peu d'ensemble et leurs adversaires étaient trop rapides dans leurs courses pour être empêchés de compter. L'enthousiasme redoubla chez les élèves car leurs favoris comptaient souvent et ainsi leur assuraient une victoire certaine. Le résultat final a été de 6 à 2 en faveur du Séminaire.

Ce fut une des belles parties de la saison. Le Séminaire a conservé la palme de la victoire.... Qui la lui enlèvera?....

AU PROGRAMME

Sera-ce les Chevaliers de Colomb? Ils doivent venir rencontrer l'équipe du Séminaire dimanche prochain, 26 février à 7.15 heure.

Quel est celui qui, se regardant dans une glace, ne peut se voir dedans (se voir de dents)?

—Celui qui les a toutes perdues.

A travers l'actualité

ANGLETERRE

Une grande crise religieuse émeut toute l'Angleterre. On sait que la religion anglicane y est une religion d'état à tel point que les évêques anglicans ayant voulu faire des changements au "Prayer Book" il leur a fallu l'assentiment des Lords et des Communes. Pour tenter de calmer l'agitation religieuse de leurs ouailles et faire cesser certaines dissensions, les évêques avaient préparé la réforme du rituel anglican. Cette réforme, acceptée des Lords fut battue aux Communes. D'où un grand malaise entre l'Eglise et l'Etat et une perte humiliante de prestige de la part des autorités religieuses. Cette défaite unique dans l'histoire anglaise date du 15 décembre 1927. Les fils prétendent que le catholicisme doit en bénéficier, les autres préconisent que l'indifférentisme religieux se fera de nouveaux adeptes. L'Angleterre a une population de 38 millions d'habitants dont 2,150,000 catholiques et 2,-300,000 anglicans pratiquants.

L'Eglise catholique compte dix-huit diocèses en Angleterre.

* * *

ITALIE

La question du jour en Italie, à Rome surtout, c'est la "question romaine". Dernièrement encore des efforts sérieux furent tentés en vue d'une solution capable de satisfaire à la fois le Vatican et le Capitole. Ce fut un échec. Nous sommes en face d'un problème d'une difficulté extraordinaire. D'un côté les Souverains Pontifes, de Pie X à Pie XI n'ont cessé de protester contre la violence qui les prive de leurs territoires. D'un autre côté les Italiens ne veulent nullement morceler leur pays, n'en détacher la moindre parcelle en faveur de la Papauté. Ils aiment le Pape, mais veulent l'Italie grande et intacte, ne croyant pas que ces deux choses puissent aller de pair. D'où l'échec de tous les efforts pour mettre fin à un état de choses dont l'humanité entière devrait rougir. L'Eglise romaine et l'Etat vivent cependant en assez bons termes surtout depuis l'avènement du prodigieux Mussolini. Il a de beaucoup amélioré la situation par de sages lois. Dernièrement, et pour la première fois depuis 1870, le premier ministre d'Italie félicitait officiellement un archevêque. Mgr Tosi avait écrit dans une lettre pastorale que l'observance des pratiques religieuses et des prescriptions de la morale est chose contribuant à l'accroissement de la nationalité. Le premier ministre Mussolini voit les choses du même oeil et l'a déclaré publiquement. C'est un des nombreux signes d'une sorte de bonne entente qui règne en Italie entre l'Eglise et l'Etat.

* * *

RUSSIE

La famine menace les Soviets. Depuis longtemps la Russie traverse un régime de terreur. L'anarchie y règne avec tous ses désordres, ses crimes et ses immoralités. Le communisme mène le pays à la mort. Comme l'Eglise ne peut se faire complice d'un tel régime, et comme elle ne peut que désavouer les prétentions et l'inconduite des révolutionnaires, elle est par le fait même, une ennemie. Une dépêche de Moscou, annonçait ces jours derniers, que Mgr Skalsky aurait été condamné à mort le 27 janvier et que sa sentence fut ensuite commuée en dix ans de prison avec la perte des droits durant cinq ans. Ce prélat était accusé d'espionnage et d'activité contre-révolutionnaire. Le Saint-Siege et l'archevêque de Varsovie ont immédiatement protesté contre l'injustice dont Mgr Skalsky est victime.Et "l'Osservatore Romano" fait remarquer que cette condamnation n'est pas la conséquence d'un jugement mais le fait du préjugé et de la persécution.

* * *

MEXIQUE

De jour en jour la liste des martyrs mexicains s'allonge. La persécution y est d'une violence extrême. Comme durant les grandes persécutions des premiers siècles de l'Eglise, les évêques et les prêtres sont contraints de se cacher et de faire leur ministère secrètement et au risque de leur vie. M. McCullah, auteur d'une enquête célèbre, déclarait dernièrement que la persécution mexicaines a la même cause que la généralité des persécutions passées: "la promulgation par l'Etat des lois que l'Eglise ne peut accepter sans perdre son caractère propre, trahir sa mission et abandonner à Calles ce qu'elle n'a jamais accordé à César." Pendant que le nouveau Néron persécute les chrétiens, le Mexique se débat dans la guerre civile et l'anarchie, et le sang coule d'un bout du pays à l'autre. Et Calles restera tristement célèbre dans l'histoire. Combien de pays ont officiellement protesté contre ce sanguinaire? Aucun. Pas même le Canada, M. Marcil ayant retiré du feuilleton de la Chambre des Communes son énergique motion.

O. V.

"POLAR BEAR" BAT "VICKERS"

Joliette... Si le gouret à Montréal et dans les autres grands centres est le plus captivant et le plus suivi de tous les sports d'hiver il n'en est pas moins vrai qu'à Joliette il est aussi au premier rang et qu'il s'y est formé, cette année surtout, des clubs, qui sans avoir la réputation de nos grands favoris n'intéressent pas moins la population. Il existe actuellement à Joliette trois clubs favoris qui comptent leurs adeptes et qui récréent la population, le "Polar Bear" (Joliette Steel, Limited), l'"Aiglon" et le "Club des Chevaliers de Colomb". Il y a aussi le club du Séminaire dont les succès sont toujours très marqués.

Le "Polar Bear" (Joliette Steel Limited) rencontrait dmanche, à la patinoire Joliette, le club "Canadian Vickers", de Maisonneuve. Il convient de dire ici que les deux équipes sont composés d'employés des compagnies plus haut mentionnées et qui se "visitent" à tour de rôle dans les joutes de gouret en hiver et de tennis en été.

Le club Vickers a une réputation très enviable à Montréal parmi les amateurs et répondit très volontiers à l'appel de M. P. H. Desrosiers, gérant de l'acierie Joliette Steel. Il faut dire que cette réputation gagnée en combattant avec les meilleurs amateurs de Montréal, n'était pas sans faire "frémir" un peu l'Ours Polaire du vieux Joliette, qui cependant s'échauffant dans la bataille n'avait connu que des succès depuis le commencement de la saison.

La partie fut "chaude" malgré la température, nos joueurs locaux "s'acclimatent" plus facilement et tapèrent dûr depuis le commencement jusqu'à la fin, non sans qu'il fut nécessaire de jouer une période supplémentaire, avec un score final de 4 à 2 en faveur du club local.

Nos autorités municipales, toujours très disposées en faveur des jeunes et des amusements sains avaient bien voulu prêter leur concours et la première rondelle fut lancée par M. le maire suppléant Jean-Baptiste Fontaine qui voulut bien appeler, aux grands applaudissemnts de la foule très nombreuse, M. J. R. Hoyle de Montréal, un des officiers de la Compagnie Vickers, pour partager les honneurs.

Ce fut sans contredit la meilleure joute de la saison jusqu'ici. Ceux qui se distinguèrent particulièrement dans le club visiteur furent MM. Brumble, Dempsey et Hayes et parmi nos locaux ,MM. G. Pouliot, Francoeur, E. Bissonnette et Tellier. Après 70 minutes de jeu la cloche annonça la fin de la partie.

Alignement des joueurs:

VICKERS: but: H. Brumble; défenses: D. Dyer, W. Bardell; ailes: J. Dempsey, J. Potes; centre: T. Hayes; substituts: L. Wynn, J. Janies, T. Philipps.

POLAR BEAR: buts: G. Pouliot; défenses: W. Francoeur, W. Bacon; ailes: P. Laporte, E. Bissonnette; centre: J. Tellier; substituts: A. Bissonnette, H. Gravel, R. Rivest, J. R. Robert, G. Lécuyer.

Détails de la partie:

1ère période

Polar Bear: E. Bissonnette 9.00
Polar Bear: J. Tellier 5.00

2e période

Can. Vickers: T. Hayes 8.00

3e période

Can. Vickers: T. Hayes 11.00

Période supplémentaire

Polar Bear: P. Laporte 2.00

Score final: Polar Bear, 3; Canadian Vickers, 2.

Les arbitres de la partie furent E. McClaughlin et C. Charron.

Pour les buts: K. Crabtree et D. Grant.

Funérailles de V. Martel

Samedi dernier, avaient lieu à l'église St-Pierre les funérailles de Vianny Martel, décédé à l'âge de 20 ans. M. le curé M. Clermont, chanoine fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Mathias Robert, assisté de MM. les abbés A. Bernèche et Jos. Dupont. Les porteurs du corps étaient MM. Noel Lépine, C. Goulet, M. Jetté, J.-P. Malo, D. Goulet et A. Henri. Portaient les rubans: MM. Noel Forget, René Payette, Flamand, E. Chevalier, D. Perreault et R. Marcil. Il y avait une grande assistance à ces funérailles.



Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA MERE

Un enfant reposait sous les yeux de sa mère;
Sa bouche s'agitait et s'ouvrait à demi;
Il riait à son ange; elle, oubliant la terre,
Souriait en silence à son fils endormi.

Mais, des yeux maternels, ô sourire éphémère!
Elle, voilà bientôt son visage attendri;
Des pleurs mystérieux emplirent sa paupière....
Quelle mère ne pleure après avoir souri?

Coulez, célestes pleurs que l'amour fait répandre!
L'enfant, s'il vous voyait ne pourrait vous comprendre.
Mais Dieu vous voit, vous compte et connaît votre prix.

Baignez l'enfant qui dort, larmes saintes et pures!
Qui sait que de douleurs, de fautes, de souillures,
Les larmes d'une mère épargnent à son fils?

Mme de SEGUR.

Essayez-le

Pourquoi ne pas vous décider maintenant à donner aux tablettes ZUTOO, le remède généralement en usage pour le mal de tête, un essai honnête et juste? S'il y a aucun doute, dans votre esprit, quant au mérite de ces tablettes, essayez-les et vous saurez la vérité.

Zutoo

Réponses à quelques questions concernant la lecture

1 — Faut-il lire?

QU'EST-CE QUE "LIRE"?

"Lire", c'est converser avec un ami toujours discret, qu'on peut laisser et reprendre sans qu'il manifeste la moindre susceptibilité, qui donne toujours une réponse adéquate aux questions qu'on lui pose, qui peut faire beaucoup de bien s'il est judicieusement choisi, qui instruit, qui moralise, qui conduit, en définitive, vers le bonheur éternel.

"Lire", c'est entrer dans un livre pour y habiter comme lorsqu'on est chez soi. On y trouve le repos et le bien-être. On y trouve aussi la nourriture dont l'âme a besoin, la chaleur qui réchauffe le coeur, la lumière qui éclaire l'intelligence, l'énergie qui affermit la volonté.

"Lire", c'est escalader une haute montagne, du sommet de laquelle la vue s'étend d'autant plus loin que la montagne est plus élevée et que, par suite, l'effort pour atteindre le point culminant a été plus considérable.

La lecture est-elle indispensable pour continuer et parfaire son éducation?

La jeune fille, au sortir du couvent, est loin d'avoir acquis toutes les connaissances nécessaires pour bien remplir tous se devoirs présents et futurs. L'éducation qu'elle y a reçue n'a pour principal but que celui de former son esprit et son jugement. Elle y a tout simplement appris les moyens d'apprendre, de réfléchir, de comparer, de raisonner juste, et encore d'une façon imparfaite. Son éducation et son instruction ne font pour ainsi dire, alors que commencer. C'est à elle de les continuer par la lecture d'ouvrages appropriés et sérieux. Autrement, elle est très exposée à perdre le peu qu'elle a acquis durant son cours d'étude.

Quand commence la culture personnelle?

"S'il est vrai, dit Mgr Dupanloup, que les études d'un jeune homme ne commencent véritablement à être fructueuses qu'à l'époque où il est censé les avoir finies et avoir terminé son éducation, cela est encore plus certain des études d'une jeune fille."

"Le jeune homme, une fois entré dans la vie, continue, sous une forme ou sous une autre, dans la carrière qu'il a choisie, — s'il a le bonheur d'avoir une carrière, — l'éducation de son esprit. La jeune femme n'a le moyen de continuer son éducation que chez elle, et dans les heures de travail suivi qu'elle saura se ménager".

Il lui importe donc de poursuivre et d'achever les études qu'elle a commencées, soit l'étude de la religion, soit l'étude des langues, soit l'étude de l'histoire, soit la littérature, soit les arts, et de ne pas tout interrompre et tout laisser là définitivement: sa véritable culture personnelle ne peut commencer que lorsqu'elle est rendue dans sa famille.

Peut-on se cultiver, rien qu'en assistant à des cours ou à des conférences, ou bien rien qu'en faisant partie d'un cercle d'études, ou encore seulement par des conversations instructives? Si oui, est-il vraiment nécessaire de lire?

Assister à des cours ou à des conférences, faire partie d'un cercle d'études, prendre part à des conversations instructives, c'est déjà beaucoup, mais ça ne suffit pas. Tout ce que l'on entend de cette façon personnel, est fugitif et ne laisse qu'une impression passagère qui ne tarde pas à s'effacer complètement. La lecture seule, faite à tête reposée, que l'on peut reprendre à volonté, nous donnant de la sorte le temps de réfléchir, de comparer, de nous assimiler les vérités acquises, peut procurer une nourriture substantielle à notre intelligence. Il n'y a que les personnes ayant des aptitudes hors du commun— ce qui est très rare,—qui peuvent devenir savantes seulement en écoutant la parole d'un maître.

J.-W Boisvert

Courtier en
Assurances generales
et
Huissier de la
Cour Superieure

Quelle différence y a-t-il entre une jeune fille qui lit et celle qui ne lit pas?

Il faut entendre ici une jeune fille qui lit des choses utiles d'une façon intelligente. Alors il y a la même différence qu'entre une personne qui sait quelque chose et une autre qui ne sait à peu près rine. Et, si cette dernière a eu un jour quelques connaissances, elle ne tardera pas à les perdre en grande partie faute d'étude, faute d'exercice intellectuel.

II — Comment lire?

EN QUOI DIFFERE "LIRE" ET "SAVOIR LIRE"?

Lire seulement des yeux sans y appliquer son intelligence, lire en feuilletant les pages ici et là sans suivre le lien logique des différentes parties du livre, lire exclusivement pour l'intrigue dans le sas de la lecture d'un roman, ce n'est pas savoir lire.

D'où vient qu'on lit tant parfois et qu'on retient si peu?

La cause en est qu'on ne sait pas lire dans le vrai sens du mot. On lit trop vite sans réfléchir, on lit en pensant à toute autre chose qu'à sa lecture; on lit trop d'ouvrages à la fois, ayant souvent des sujets fort disparates. "Je crains l'homme d'un seul livre", a dit le Sage. Il avait raison, car il vaut mieux lire comme il faut un seul livre qu'en lire mille d'une façon inintelligente.

Quelle est la meilleure méthode pour bien "savoir lire"?

La méthode peut varier suivant les goûts de chacun. En général, il est bon de lire la plume à la main, soit en écrivant sur un calepin ou, encore mieux, sur une dire qui frappe, soit en faisant ressortir en quelques mots l'argumentation de l'auteur et le but qu'il s'est proposé. En outre, il est bon, même nécessaire, de suivre celui qui a écrit, phrase par phrase, afin de connaître le lien logique de ses pensées, le développement naturel de ses sentiments, eet la façon qu'il les exprime. On prourait ajouter qu'il est utile de dire à demi-voix, de temps à autre, surtout les poésies: c'est là le meilleur moyen de se faire l'oreille au rythme des phrases et des vers, et de s'habituer à écrire avec correction et élégance.

Qu'appelle-t-on "livre de chevet"?

Un "livre de chevet", c'est un livre que l'on place sur un guéridon près de son lit: livre de choix, livre reposant que l'on peut lire le soir avant de s'endormir, la nuit quand on a des insomnies, le matin quand on se réveille plus tôt qu'à l'heure réglementaire du lever.

III — Que doit-on lire?

QUELLE EST LA DISTINCTION ENTRE CE QUE NOUS DEVONS LIRE ET CE QUE NOUS POUVONS LIRE?

Ce que nous pouvons lire dépend de l'âge, de la science, de la situation, du tempérament des individus. Il est très difficile d'établir des limites bien déterminées. En général, on peut dire que tout livre qui rend moins bon doit être exclu absolument. D'un autre côté, nous devons lire les livres qui nous rendent meilleurs, qui, directemnet ou indirectement, nous font mieux remplir nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. La vie est si courte, à moins de raisons particulières, nous ne devons jamais perdre notre temps à lire des livres qui ne nous font ni bien ni mal.

Pourquoi, pour une femme, un choix judicieux de ses lectures est-il si important?

Parce que la femme est très émotive. En conséquence, elle ne doit jamais lire des ouvrages qui flattent trop son imagination, qui excitent d'une façon exagérée sa sensibilité, qui troublent la délicatesse de sa conscience, qui la portent à un sentimentalisme outré, qui lui font perdre de vue les réalités de la vie.

La lecture habituelle des revues, journaux, magazines, est-elle suffisante pour se développer intellectuellement?

Non pour la raison bien simple que les articles de revues, de journaux et de magazines ne donnent jamais une idée d'ensemble de la doctrine. Ils ne traitent qu'un point particulier. Le livre seul peut rattacher cette partie de la vérité à la vérité entière et complète.

Que penser de la lecture des romans?

"Je ne dissimulerai pas, disait Mme de Staël, que les romans, même les plus purs, font du mal". Ceci est vrai pour tout le monde, à plus forte raison pour les femmes jeunes ou vieilles: la religion, le bon sens, l'expérience et les autorités les plus graves le confirment. Alors, "les jeunes filles jalouses de conserver à leur intelligence toute sa claire vue, à leur coeur tout son calme, à leur piété toute son intensité et à leur conscience toute sa limpide tranquilité, devraient en faire la loi souveraine de leur conduite et occuper leurs loisirs à l'étude et aux lectures instructives". Si encore la lecture de ces fictions, — pourvu qu'elles soient bonnes et propres à instruire, bien entendu,—était faite d'une façon sérieuse et intelligente!... Même, dans ce cas, il ne faudrait pas tomber dans un abus exclusif.

(Le Messager de Sherbrooke)

Variez votre menu du carême
en servant du
MACARONI HIRONDELLE
facile à préparer—
nourrissant, économique.
Une recette dans chaque paquet.



Produit les savoureuses Fèves au lard



HIRONDELLE

L'Action Populaire

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire limitée, le jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENTS :

Canada 1.00
Etats - Unis 1.50
Union postale 2.00

strictement payable d'avance.

La date qui apparait sur la bande-adresse au-dessous du nom de l'abonné est la date de l'expiration de l'abonnement. Ainsi: 1er mars 1926 signifie que l'abonnement est payé jusqu'au 1er mars 1926. Cette bande-adresse sert de reçu. C'est pourquoi, si, un mois après avoir renouvelé votre abonnement, la date n'est pas changée, veuillez nous en avertir.

Nos abonnés sont priés de nous faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

Un abonné qui change d'adresse doit toujours quand il nous en donne avis, nous mentionner son ancienne adresse.

Jno.

Prompt Soulagement du Croup

Aussi Toux et Rhumes promptement enrayés par l'emploi du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase

Mme Robert Watson, Port Williams, comté de King, N.E., écrit:

"Je considère le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase comme la chose la plus précieuse à la maison. Il soulagea immédiatement mon garçonnet lorsqu'il eut le croup. Maintenant, depuis trois hivers, les enfants n'ont jamais eu de rhume. Au premier symptôme, je leur donne simplement le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase et le malaise disparait aussi rapidement qu'il est venu."

Comme prompt soulagement dans les cas de toux, rhume, croupe, bronchite, mal de gorge, etc., vous pouvez compter sur le

Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr. CHASE

VICTOR LAFORTUNE, 72, St-Paul, Tel. 524 — J.-F. GOYET 3, Manseau Tel. 697

GOYET & LAFORTUNE
NOTAIRES

Argent à prêter. — Successions, etc.

29, rue MANSEAU, Tél. 533
(Porte voisine de Guibault & Guibault).

La bonne cuisine

POTAGE CREME DE TOMATES

Détail. — 2½ tasses tomates en conserve ou fraichement cuites, ½ petit oignon tranché, 1 pied de céleri éminé, 1 cuillerée à table persil éminé, ½ feuille de laurier, 2 clous de girofle entiers, 1 cuillerée à thé sel, ½ cuillerée à thé de poivre, 1 cuillerée à thé sucre, ¼ cuillerée à thé soda, 2 cuillerées à table beurre, 2 cuillerées à table farine, 1¼ tasse lait Borden St-Charles, 1½ tasse eau.

Ajoutez l'assaisonnement aux tomates. Faites mijoter pendant quinze minutes et passez à travers une passoire fine. Faites fondre le beurre dans une casserole et versez-y la farine en remuant. Délayez le lait avec de l'eau et versez lentement dans le beurre et la farine. Remuez le mélange jusqu'à ce qu'il s'épaississe. Laissez cuire encore cinq minutes. Juste avant de servir ajoutez le soda aux tomates, ajoutez ensuite peu à peu les tomates à la sauce blanche en remuant toujours et servez immédiatement.

Tous, ou n'importe quel des légumes employés comme assaisonnement s'omettent parfaitement, mais en les ajoutant vous réussissez un mélange exquis d'un petit goût fin à réjouir les gourments.

* * *

POUDING AU RIZ A LA CREME

Détail. — 4 cuillerées à table riz, ½ tasse sucre, ½ cuillerée à thé sel, 2½ tasses lait Borden St-Charles, 1¾ tasse eau, muscade.

Lavez bien le riz, ajoutez ensuite l'eau, le sucre et le sel au lait délayé avec de l'eau. Versez dans une casserole beurrée et soupoudrez de muscade. Mettez la casserole dans une lèchefrite remplie d'eau et faites cuire lentement au four (300oF.). Remuez plusieurs fois pendant la première heure.

Tél.: 630 — Casier: 639

Dr Joseph Lafortune

Ex-interne de l'Hôpital de Chatham, N.-B.
Et de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

18, rue Manseau, Joliette.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

La BRIQUETERIE ST-Laurent

71 rue St-Jacques, Montréal — Limitée
Téléphone Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

Mme A. St Pierre

Plusieurs enfants. Faible. Chétive. Pas d'appétit. Etourdissements. Douleurs périodiques. Une voisine. Pilules Rouges. Bien depuis.



"Dans ma jeunesse je fus plusieurs années très faible, chétive, insouciante pour tout. Je ne mangeais pas faute d'appétit, j'avais souvent des étourdissements et souffrais beaucoup à chaque période. Ma mère s'inquiétait et cherchait un moyen de me procurer des forces et d'assurer ma santé future. Ce moyen lui fut un jour indiqué par une voisine qui avait déjà employé les Pilules Rouges et qui en parla comme d'un remède indispensable dans une famille. Elle sut enfin si bien convaincre ma mère que, sans tarder, les Pilules Rouges me furent données comme traitement. L'appétit me revint tout de suite puis bientôt les forces; les douleurs mensuelles cessèrent, enfin ma santé se rétablit si bien que je n'ai pas eu à m'en plaindre depuis, bien que je sois mariée et mère de plusieurs enfants" Mme A. St-Pierre, 517, School, Berlin, N. H.

Il n'y a surement pas de meilleur remède pour les femmes, de tout âge, en tout temps, dans les cas de:

Anémie,
Chlorose,
Perte d'appétit,
Faiblesse d'estomac
Mauvaise circulation,
Troubles nerveux,
Maux de tête,
Irrégularités,
Douleurs internes,
Troubles du retour d'âge.

CONSULTATIONS GRATUITES—Les femmes qui désirent consulter nos médecins peuvent le faire tous les jours de 9 heures du matin à 8 heures du soir, (excepté les dimanches et jours de fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que celles qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacune le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à la soigner. Voilà donc pour toutes un moyen économique et certain de se traiter. 7-15

Protégez-vous en exigeant les véritables Pilules Rouges
Prix partout ou par la poste, 50 sous la boite.
3 boites, $1.25, 6 boites, $2.50.

PILULES ROUGES

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée.
1570, rue St-Denis, Montréal



Succursales : Montréal, Joliette, Shawinigan Falls.

POUR VOS YEUX
Consultez le Spécialiste
R. O. OUELLETTE, O.O.D.
Lunettes de tous les prix. Verres de premières qualité. Jours de Bureau : Vendredi et Samedi.
TEL. 176
19, Rue St-Paul — Joliette

MERES DANS L'ATTENTE

Lisez la lettre de Mme Ménard Son expérience vous profitera

Chatham, Ont.—"Je tiens à vous dire tout le bien que j'ai retiré de vos remèdes. Avant la naissance de mon bébé je me sentais si faible et épuisée, que je pouvais à peine faire mon ouvrage. J'avais constamment mal à la tête, et j'étais si découragée, que je pouvais pleurer du matin au soir. Alors, j'ai pensé d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'ai constaté une changement immédiat, ma tête a été soulagée et la sensation de fatigue disparut. Ma soeur faisait mon blanchissage et elle continua à le faire, car elle craignait une rechute si je recommençais à le faire. J'en ai certainement bénéficié, et je n'en avais pris que deux bouteilles lorsque mon bébé est né. Il y a près de cinq mois et c'est un beau gros garçon. Je prends encore vos remèdes et je puis maintenant faire tout mon travail seule. Je recommande toujours le Composé Végétal aux femmes, surtout aux mères dans l'attente, car je crois qu'elles ont besoin de tonique pour cette période." — Mme Oliver Ménard, 24 Harvey St., Chatham, Ontario.



Que penser de celles qui disent: "Je puis bien tout lire; je n'y prends pas de mal"?

La personne qui dit cela, quelle qu'elle soit ,ou elle se fait illusion, ou elle est présomptueuse ou elle n'a pas tout son génie comme on dit vulgairement. On ne peut jouer avec le feu sans se brûler. Qui s'expose au péril périra.

Pourquoi y a-t-il un "Index"?

Parce que, dit l'abbé Bethléem, "l'Eglise a, en vertu des pouvoirs qu'elle tient de son divin Fondateur, le droit et le devoir de condamner l'erreur et le mal partout où ils se rencontrent; elle a aussi, par une conséquence naturelle, le droit de condamner les livres opposés à la foi ou aux moeurs chrétiennes ou ceux qui, sans être mauvais, sont dangereux à ce double point de vue".

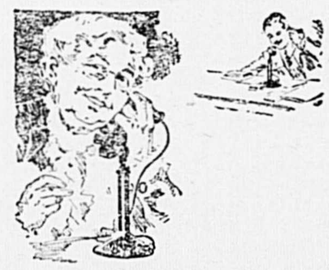
C'est pour cela qu'elle prend soin d'indiquer, dans ses lois et dans son "Index", les ouvrages dont les fidèles doivent, sous peine de péché, s'interdire la lecture.

D'ailleurs, n'est-il pas juste et raisonnable que les autorités religieuses mettent en garde les fidèles contre les livres dangereux pour la vie surnaturelle de l'âme tout comme les autorités civiles mettent en garde les citoyens contre le danger de certaines substances chimiques pour la vie naturelle du corps?

Que penser de la lecture des romans?

"Je ne dissimulerai pas, disait Mme de Staël, que les romans, même les plus purs, font du mal". Ceci est vrai pour tout le monde, à plus forte raison pour les femmes jeunes ou vieilles: la religion, le bon sens, l'expérience et les autorités les plus graves le confirment. Alors, "les jeunes filles jalouses de conserver à leur intelligence toute sa claire vue, à leur coeur tout son calme, à leur piété toute son intensité et à leur conscience toute sa limpide tranquilité, devraient en faire la loi souveraine de leur conduite et occuper leurs loisirs à l'étude et aux lectures instructives". Si encore la lecture de ces fictions, — pourvu qu'elles soient bonnes et propres à instruire, bien entendu,—était faite d'une façon sérieuse et intelligente!... Même, dans ce cas, il ne faudrait pas tomber dans un abus exclusif.

(Le Messager de Sherbrooke)



Dimanche soir après l'office

Les Lemieux ont deux fils qui habitent loin du foyer paternel. Mais le dimanche est jour férie pour le papa et la maman, car chaque dimanche soir après l'office religieux, la cloche du téléphone sonne et les chers vieux parents savent que l'un de leurs garçons les appelle de la ville éloignée.

Henri appelle une semaine et Fred la semaine suivante.

Longue Distance est sans égal pour resserrer les liens qui unissent une famille. C'est si facile et si peu coûteux d'appeler les amis éloignés pour converser quelques minutes. Et qu'il fait bon d'entendre le son de leur voix!

Appellez-vous vos amis par Longue Distance?

Les taux du soir après 8.30 sont bien bas.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

"Chaque téléphone Bell est un poste à Longue Distance."

716

DISPENSAIRE

ouvert tous les lundis à 3 heures p. m., et tous les jeudis à 7½ p. m. au No 80 Saint Viateur. Les examens aux Rayons X et les consultations sont gratuitement donnés au public. La tuberculose et le choléra infantile sont deux fléaux que le dispensaire s'applique à combattre. Ce dispensaire est pour toute la région comprenant les quatre comtés de Joliette, Montcalm, Berthier et l'Assomption.

Dr Paul LAMAROHE, directeur.

Au Dispensaire

Il y aura a l'avenir, le mercredi de chaque semaine au Dispensaire Antituberculeux de Joliette à 3 hrs de l'après midi, une clinique Inufantile. Le Dr Paul Lamarche chargé de cette clinique, recevra gratuitement les bébés âgés de moins de 2 ans. Le but de cette clinique est de diminuer autant que possible, par l'hygiène, le régime approprié la mortalité infantile si élevée dans notre district.



POUR L'AGRICULTURE

Conseils Pratiques

L'INDUSTRIE DU TABAC EN CAUSE

L'Action Populaire et L'Etoile du Nord, deux journaux hebdomadaires locaux de Joliette publiaient sur leur édition du 2 février courant un article, de M. Ernest Forest N.P. de L'Epiphanie, intitulé "La question du tabac est à l'ordre du jour" Les mêmes journaux sur leur édition suivante 9 février courant contenaient un deuxième article du même auteur, cette fois intitulé "Encore la question du tabac en feuilles."

En terminant un long plaidoyer en faveur de laisser l'industrie du tabac dans la Province telle qu'elle existe actuellement, le signataire de ces articles dit textuellement "Pourquoi cette taxe? si M. Cartier voulait me le dire....."

Le but que je me propose en écrivant sur cette question du tabac n'est pas tant de répondre à M. Forest N.P. que de renseigner exactement le producteur de tabac sur les faits et gestes des Associations de Planteurs concernant son propre intérêt.

Je sais fort gré à M. Forest de s'arracher à son étude professionnelle pour prendre le commandement en chef de l'armée des producteurs de tabac, appelée à être décimée faute de stratégie faute de généraux.

Soit que M. Forest, pour lancer de telles inexactitudes, ait été faussement renseigné sur l'exacte situation, soit qu'il ignore, faute de temps j'imagine, ce qui se passe dans le monde du tabac du Nord. J'ai dit "de telles inexactitudes" car 1.—Il est faux que, à St-Lin à une assemblée des directeurs de l'Association tenue le 11 janvier dernier, j'ai prêché la prohibition de la feuille,mais bien plutôt la règlementation. Quoiqu'en dise M. Forest, règlementation et prohibition ont deux sens différents sans se payer de vains mots. 2o — Il est encore faux que M. Desroches, Président de l'Association des Planteurs de tabacs du comté de l'Assomption, ait combattu à St-Lin des Laurentides le droit d'accise projeté sur la feuille consommée en nature. Car le Président même de cette Association M. Desroches donnait, à maintes reprises, aux directeurs de son bureau de forts arguments en faveur de cette mesure. 3o — Je nie catégoriquement l'avancé de M. Forest qui dit que "M. Cartier qui est secrétaire et qui devrait dans son intérêt en rester à ses fonctions de secrétaire, s'est fait l'avocat de ces mesures et avec beaucoup de peines a réussi à les faire passer."

J'ai été depuis longtemps trop habitué à compter avec l'approbation du public pour lequel je dois travailler, pour prendre la responsabilité de telle ou telle mesure ou encore pour ne pas attendre en silence la décision de ce public intéressé sur de telles questions. D'ailleurs voici la preuve très palpable de cet avancé.

Samedi dernier le 18 couranat, les directeurs de l'Association des planteurs de tabacs du Comté de l'Assomption réunis avec ceux de l'Association de Montcalm à l'Assomption même ont énergiquement, chacun à chacun protesté contre ce passage dans l'article de M. Forest ci haut cité, à l'exception de M. Raoul Lâfortune, directeur pour la paroisse de l'Epiphanie, qui disait-il "avouant sa démarche il fallait que les planteurs de tabacs fussent renseignés."

Après lecture, en assemblée, de la résolution ci-après reproduite et blamé par tous les directeurs présents attachés à ce même bureau M. Lafortune, à bout d'arguments, renvoie naturellement la responsabilité de toute l'affaire sur le signataire de ces articles disant "Je n'ai pas d'affaire à ça". Donc M. R. Lafortune avoue et désavoue.

Voici donc textuellement la résolution reproduite qui surpasse M. Forest du projet de la taxe d'accise.

Il est proposé par M. Joseph Guilbault et secondé par M. Médéric Ricard et unanimement résolu que tout tabac allant à la consommation à l'état nature (en feuilles) c'est-à-dire qui ne sera pas mis en paquets (haché) en cigares, cigarettes, prise etc. etc... devrait payer une taxe d'accise de 10c. la livre.

Toutefois cette mesure est recommandée par le bureau de direction à la condition qu'elle soit soumise, telle quelle, à toutes autres Associations Privinciales existantes ainsi qu'a la majorité des producteurs de la Province pour adoption ou rejet. Le Planteur pourra vendre son produit seulement, à qui que ce soit sans affectation.

Ainsi M. Forest me prête l'intention de me faire l'avocat de ces mesures (ces) laissant à penser que je m'abreuve à la grande source des manufactures de tabac de la province. Je ne peux parler aussi éloquemment que cette résolution qui met le premier comme le dernier producteur de tabac roi et maitre de la situation... Que chaque intéressé étudie et murisse ces projets. Aussi j'invite M. Forest N.P. à en faire autant. Ainsi pourra-t-il à l'avenir peut-être bien rendre service à la classe des planteurs et par là nous obliger fortement. 4o — De même je nie encore l'intention, que le même auteur me prête de trouver la raison de mon zèle dans la Coopérative Fédérée. Pour une révélation c'en est toute une. Si vous me voyez zélé à la cause des planteurs M. Forest, (c'est tout de même flatteur(ne cherchez pas ce zèle dans l'anxiété de positions que je travaillerais à faire naître pour m'en accaparer, mais voyez le plutôt dans l'amour de ma Patrie et de ma Province que je m'efforcerai dans la mesure de toutes mes forces à faire prospérer et se classer d'une manière enviable.

Voici en terminant, dans mon humble opinion et d'une manière convaincue la raison de cette taxe, et par ceci je m'adresse directement aux producteurs.

Toute matière première soit d'origine minérale, végétale ou animale doit nécessairement passer par l'industrie et le commerce avant d'être jetée sur le marché. Là est la base du grand enchainement de toute production; peu importe le genre .

Or pour notre tabac à pipe québecquois je dis que nous aurons un marché stable, rémunérateur et progressif en autant que notre tabac ,avant d'aller au consommateur, passera par l'usine, c'est à dire que notre production sera industrialisée. Ainsi le manufacturier de tabac à pipe aussi bien que le manufacturier de cigares est constamment forcé, pour s'assurer un débit augmenetant continuellement, aussi bien que pour supporter avantageusement la concurrence est constamment forcé dis-je de mettre sur le marché un produit de qualité uniforme, travaillé, fini, avec lequel il sera supposé augmenter rapidement sa puissance de vente et se créer par tout le Dominion des débouches fixes très enviables pour son industrie.

Pour en arriver graduellement et sans chocs brusques à ce changement il faut de toute nécessité former, autant que faire se peut, une mentalité en ce sens chez le fumeur, l'habituer imperceptiblement à fumer du tabac canadien manufacturé.

Comment graduellement arriver à créer une telle mentailté? A l'encontre des principes de M. Forest lorsque nos intérêts vont de pair avec ceux du manufacturier, nous devons l'aider à nous donner une position enviable dans notre industrie du tabac.

Pour ce faire diminuant de 20c. à 10c. la livre le droit de hachage (toute les Associations et tous les producteurs sont d'accord sur ce point et demandent depuis longtemps la passation d'une telle mesure) et imposant un droit d'accise sur toute feuille consommée brute le manufacturier pourra alors d'avantage nous intéresser. Voici pourquoi: En imposant un droit d'accise sur toute livre de tabac (de 10c. supposons) qui ne sera pas manufacturé ce ne sera pas le manipulateur qui sera affecté encore moins le producteur, mais plutôt le consommateur, qui sera forcé de payer 10c de plus chaque livre de tabac fumé. Inversement ce même consommateur paiera 10c de moins sur les tabacs canadiens manufacturés. D'où une marge de 20 c. la livre.

Le manufacturier est, à mon sens un auxilliaire précieux sur lequel nous devons compter. Mais présentement à part le coût d'achat et de manufacture ce même manufacturier paye 24c en droits au Gouvernement (droit d'accise et taxe de vente) pour toute livre de tabac manufacturé. Alors il lui est pratiquement impossible de lutter contre le colportage du tabac qui est libre et qui empêche l'amélioration de notre industrie.

Sans nuire aux commerçants aidons au manufacturier à tourner son commerce vers notre tabac québecquois. Je crois que cette mesure ne nuira à personne mais incitera le consommateur à se ranger sous la bannière du tabac à pipe manufacturé ,aidera et *aggrandiera considérablement* notre domaine planté en tabacs.

Il est bien entendu que je vous ai soumis, producteurs, ma manière de voir notre avenir en tabacs, quitte à vous d'étudier l'idée avec rejet ou approbation d'ailleurs telle que comporte la résolution.

J'aprouve en entier la production telle que préconisée par M. Ernest Forest N.P. de l'Epiphanie, du tabac à cigares qui sera dans un avenir prochain notre principale industrie.

Daté à Montréal ce 20 fév. 1928.

R. D. CARTIER,
Instructeur en tabacs
Sec. Trés. Ass. Planteurs
du comté l'Assomption.

Canadien National

MONTREAL - TORONTO

Service de trains quittant Montréal à 10 hrs a.m., 7.30 hrs p.m. et 11 hrs p.m., tous les jours aussi à midi trente, sauf le dimanche et 10 hrs p.m., sauf le samedi.

Voitures de première et wagons salons aux trains du jour; voitures dep remière et wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL-DETROIT -CHICAGO

Service de trains quittant Montréal à 10.00 a.m. et 11.00 p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première et wagons lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Détroit, au train de 10.00 a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11.00 p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

Montréal - North-Bay - Winnipeg Saskatoon - Edmonton - Vancouver.

Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10.15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagons - observatoire à compartiments muni d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à C.G. McPHERSON, chef de gare, Joliette, Qué.

24n. j.n.o.

Variez votre menu du carême

en servant du

MACARONI HIRONDELLE

facile à préparer—
nourrissant, économique.

Une recette dans chaque paquet.



Produit les savoureuses Fèves au lard



HIRONDELLE

Eprouvé par le temps et l'usage

Whippet

120,000 propriétaires ont déjà éprouvé la performance du Whippet sur des millions de milles de parcours.

Il est important de se rappeler que ceci prouve hautement la supériorité du Whippet. Ce n'est qu'après une semblable démonstration de valeur et d'efficacité qu'une voiture mérite vraiment toute la confiance du public. Faites-vous donner une démonstration.

COACH $695

F. à. b. à l'usine. Taxes en plus.

H. A. & W. LORD

JOLIETTE & RAWDON

CARTES PROFESSIONNELLES

Ed. ST-GEORGES

Agent d'Assurances,

FILS DE FEU L. W. ST-GEORGES,

a le plaisir d'annoncer au public qu'il continue son bureau d'assurances Feu, Vis, Accidents, etc.

AU

No 16 ST PAUL, JOLIETTE.

Tél. Bureau 382 Tél. Résidence 622

Voulez-vous une protection parfaite ???
Si oui, placez vos assurances par l'entremise
—DE—

J. Conrad Perrault

Courtier en assurances générales. — Syndic en faillites

69, Notre-Dame. JOLIETTE

Tél. 501 Bureau: 9 Notre-Dame

IMPORTANT

ARGENT A PRETER SUR FERMES, SUR PROPRIETES ET SUR DEBENTURES $200,000.00. NOUS ACHETONS TOUTES DEBENTURES ET HYPOTHEQUES... EOHANGEONS VOS DEBENTURES ET VOS ACTIONS DE TOUTES COMPAGNIES... ET VOTRE ARGENT PRETE EN 1re HYPOTHEQUE 4 6½.

RENE L GUILBAULT.-B.A-L.L.L.
NOTAIRE A JOLIETTE.

J.A. PIETTE ALEX. RIVEST (R4s. Tél. 464 J.

PIETTE & RIVEST

AVOCATS

DROIT MUNICIPALE ET SCOLAIRE

BUREAUX

23 RUE MANSEAU, Tél. 158. JOLIETTE, QUE.

Tél. Bureau: 98 Boite Postale:968
" Rés. Privée: 397

J.-BTE FONTAINE

courtier d'assurances

FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

83, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, QUE.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

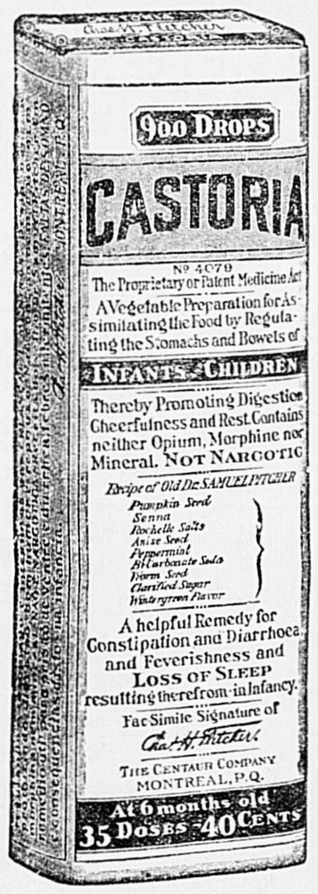
Dr PHILIPPE PANNETON

Spécialiste des maladies des yeux, des oreillse, du nez et de la gorge.

Assistant à l'hôpital Notre-Dame de Montréal; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.

Consultation tous les samedi de 10 heures à 4 à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Adresse à Montréal: 3553, Avenue du Parc.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte Toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS CIRCULENT COMME SUIT: (Heure Solaire)

LA SEMAINE SEULEMENT

Arrivée à Joliette	Départ de destination
7.00 A. M. De St Gabriel	6.00 A. M.
10.15 A. M. De Montréal Viger (Local)	8.30 A. M.
11.10 A. M. De Montréal Windsor, (rapide)	9.15 A. M.
2.10 P. M. De Québec (local)	7.45 A. M.
3.34 P. M. De St-Gabriel	2.45 P. M.
4.05 P. M. De Berthier (Direct)	3.10 P. M.
5.40 P. M. De Montréal Viger (local)	3.30 P. M.
7.19 P. M. De Montréal Viger (local)	5.20 P. M.
Départ de Joliette	**Arrivée à destination**
7.00 A. M. Pour Montréal Viger (local)	8.50 A. M.
10.20 A. M. Pour Québec, (rapide)	2.00 P. M.
11.25 A. M. Pour Montréal, Viger, (local)	1.20 P. M.
11.25 A. M. Pour Québec, (local)	4.35 P. M.
12.10 P. M. Pour St-Gabriel	1.05 P. M.
3.34 P. M. Pour Montréal, Viger, (local)	5.40 P. M.
4.08 P. M. Pour Montréal Windsor (rapide)	6.15 P. M.
4.08 P. M. Pour Trois-Rivières, (local)	7.50 P. M.
5.55 P. M. Pour Québec, (rapide)	9.45 P. M.
5.55 P. M Pour Montréal, Viger, (local)	8.10 P. M.
7.19 P. M. Pour St-Gabriel,	8.15 P. M.

LE DIMANCHE SEULEMENT

Arrivée à Joliette	Départ de destinatio.
10.15 A. M. De Lanoraie,	10.00 A. M.
11.10 A. M. De Montréal, Windsor (rapide)	9.15 A. M.
11.45 A. M. De Montréal Viger, (local)	8.45 A. M.
5.40 P. M. De Montréal, Viger (local)	3.30 P. M.
7.00 P. M. De Trois Rivières, (local)	5.00 P. M.
7.05 De St-Gabriel	6.10 P. M.
Départ de Joliette	**Arrivée à destination**
10.20 A. M. Pour Québec (rapide)	2.00 P. M.
arrêt à Berthier Jct, Louiseville, Yamachiche	
11.45 A. M. Pour St-Gabriel	12.45 P. M.
4.08 P. M. Pour Montréal Windsor (rapide)	6.15 P. M.
4.08 P. M. Pour Trois Rivières, (local)	6.50 P. M.
5.55 P. M. Pour Québec, (rapide)	9.45 P. M.
5.55 P. M. Pour Montréal Viger, (local)	8.10 P. M.
7.05 P. M. Pour Montréal Viger, (local)	9.10 P. M.
7.50 P. M. Pour Montréal Viger, (rapide)	9.45 P. M.

J. E. POIRIER, Tél. No 16

M. W. L'Abbé

Dix ans. Mal de reins. Incapable de travailler. Sous un arbre. Dix jours après. Un an après. Pilules Moro, Sauvé la vie,



"J'ai souffert pendant dix ans du mal de reins et je ne pouvais travailler comme bûcheron qu'avec peine; parfois j'étais complètement incapable de faire mon travail. J'ai contracté ce mal de reins en faisant un effort violent pour me dégager de sous un arbre qui était tombé sur moi et qui m'emprisonnait sous ses débris. J'ai porté des emplâtres de plusieurs marques et toujours sans soulagement. Un camarade me conseilla de prendre les Pilules Moro et c'est ce que j'ai fait. A ma très grande surprise, après dix jours de traitement, je me sentais déjà soulagé. J'ai continué l'emploi des Pilules Moro pendant un an et je suis redevenu bien portant. Lorsque je me sens fatigué, j'en prends et leurs bons effets ne tardent pas. Les Pilules Moro m'ont sauvé la vie et je leur suis très reconnaissant. M. Willy L'Abbé, 139, School, St., Berlin, N. H.

PILULES MORO, peuvent être prises en toute confiance par les hommes de tout âge, dans les cas de:

Maux de reins, Epuisement,
Rhumatisme, Maux de tête,
Mauvaise digestion, Manque d'appétit.

CONSULTATIONS GRATUITES:- Les hommes qui désirent consulter nos médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que ceux qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacun le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à le soigner. Voilà donc pour tous un moyen économique et certain de se traiter. 7-15

Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO.
Prix partout ou par la poste, 50 sous la boite.
3 boites, $1.25, 6 boites, $2.50.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro,
1570, rue St-Denis, Montréal

Oscar Landry, Pharmacien

GRAINES DE SEMENCE 1928

CELERI

Plein blancdore de Paris ..... Rennie
Plume Blanche hative ..... "
Géant Blanc ..... "
Dore Blanchissant, ... "

Nouveau Dore de Paris ..... Dery
Plein blanc dore de Paris ..... "
Rouge Geant ..... "

Wonderful ou Golden

Plume ..... Dupuy & Ferguson
Newarks Market Tardif " "
Citron Blanchissant " "
Geant Paschal " "

TOMATES

Albino ..... Rennie
Bonny Best ..... "
John Baer ..... "
Earliana ..... "
Improved Beefsteak ..... "
Livingstone Globe ..... "

Alpha Rose ..... Dery
La Victoire ..... "
Rose de Juin ..... "
Reine Dorée ..... "

Burbank ..... Dupuy &Ferguson
Excelsior Lister ..... " "

Aussi un assortiment complet de graine de semence en enveloppe et à la livre.

OSCAR LANDRY

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT.

TEL. 228 et 498 — 51, rue Notre-Dame, Joliette.

Autre Paquebot ajouté à la Flotte du C. P. R.



En haut: Mme Baldwin, épouse du premier ministre de Grande-Bretagne, que l'on aperçoit à droite, pressant le bouton qui libère le paquebot géant de ses amarres. En bas: le "Duchess of Bedford" immédiatement après son lancement.

Mme Stanley Baldwin, épouse du premier ministre de Grande-Bretagne, a lancé, récemment, sur la Clyde, le nouveau paquebot du Pacifique Canadien, le *Duchess of Bedford*.

Comme son pendant, le *Duchess of Atholl*, qui a été lancé le 23 novembre dernier, le *Duchess of Bedford* est un navire de 20,000 tonneaux, et se trouvera être l'un des plus grands transatlantiques affectés au service de Montréal. Spécialement construits en prévision de la navigation sur le Saint-Laurent, le *Duchess of Bedford* et le *Duchess of Atholl* mesurent 596 pieds de longueur et 75 de largeur. Munis chacun de deux séries de turbines, ils pourront atteindre 18 nœuds en pleine mer.

Le Pacifique Canadien a commandé deux autres navires de ce type, lesquels porteront les noms de *Duchess of Cornwall* et *Duchess of Richmond*. Ces deux navires ne pourront commencer leur service qu'en 1929.

Le *Duchess of Atholl* et le *Duchess of Bedford* arriveront à Montréal respectivement le 19 mai et le 30 juin.

Le 19 mai, le *Duchess of Atholl* commencera sa première traversée de Montréal, à Liverpool; le *Duchess of Bedford* commencera la sienne le 30 juin.

Chacun de ces deux nouveaux paquebots peut recevoir au total près de 1,600 passagers, dont 572 en cabines, 480 en classe touriste de troisième et 508 en troisième. Dans 204 cabines, des lits remplaceront les couchettes.

Les cabines s'étageront sur six ponts, qu'un ascenseur mettra en communication. Le salon, l'observatoire, le fumoir et la principale galerie se trouveront sur le pont "A". Les galeries de promenade occuperont le milieu du navire, ce qui est une innovation. La salle de réération des enfants et le gymnase seront sur le pont supérieur.

La plupart des cabines intérieures auront communication directement avec l'extérieur par le moyen de tubes donnant sur un hublot. Il va de soi qu'on trouvera plusieurs appartements de luxe à bord des deux nouveaux navires.

C'est leur construction pour la navigation sur le Saint-Laurent qui vaut à ces paquebots leur largeur proportionnellement considérable, 75 pieds. D'autres paquebots du Pacifique Canadien, l'*Empress of France* et le *Montroyal*, par exemple, sont moins grands que le *Duchess of Atholl* et le *Duchess of Bedford* mais ils ne peuvent pas remonter jusqu'à Montréal à cause de leur fort tirant d'eau.

René Martin

72 MANSEAU

LIBRAIRIE MUSIQUE

PAPIER CREPE Dennison, seulement ..... 15 cts
CIRE A CACHETER Dennison à ..... 8 et 10 cts
LIVRES de reçus (loyer ou autres) à ..... .5 et .10 cts
AGENDAS (Diary) 1928, à partir de ..... 20 cts
PAPIER A LETTRE fini toile, 3 couleurs assorties dans une boite de 2 douzaines ..... 25 cts

Special pour le temps des retraites

10 p. c. sur tout achat d'articles religieux, chapelets, livres, statues, etc.



Petites Annonces

A VENDRE. — Truies Yorkshire enregistrées devant rapporter au printemps. $30.00 chacune. PHILIBERT BARRETTE, Ste-Mélanie. 25f 1.f.

T. ST-GEORGES Epicier Licencié 84 St-Viateur Tel. 125
Une des meilleurs épiceries de Joliette ayant pour devise, Service, Qualité et bon prix. Service prompt et poli. Tout chèque échangé gratuitement.
Une visite est sollicitée.

COUPONS. — J'informe le public de Joliette que j'ai reçu un assortiment considérable de coupons dans toute sorte de lingerie. J'invite tout le monde à me rendre visite pour voir mes prix qui sont excessivement bas.
JOS MALO, 14 rue Notre-Dame, Joliette. (Près de Légaré Automobile.) 26f. 1f

AVIS
Tous nos Habits de Garçons, Paletots, Chemises, Sous-vêtements etc. seront vendus à très grande réduction. Venez voir nos prix.
J. Claude Barrette
Le Magasin le plus Moderne
34 rue Notre-Dame Joliette

AVIS
Si vous ne prenez pas plus grand que 19 pour vos Collets ou Chemises; 50 pour vos sous-vêtements, Paletots et Habits; 52 pour vos Salopettes (overall); 7½ pour vos Chapeaux, vous trouverez toujours ce qu'il vous faut chez
J. Claude Barrette
Le Magasin le plus Moderne
34 rue Notre-Dame Joliette

A vendre. — Ménage complet. Plusieurs articles de valeur et à bonnes conditions. S'adresser à 48 de Lanaudière, Joliette.
19 janv. j.n.o.

Meubles remis à neuf. — Si vous avez des chaises, des sofas, ou tous autres meubles en mauvais ordre, pensez à les faire rembourrer dès maintenant. C'est le meilleur temps avant que l'ouvrage pour les automobiles commence. Pour ce travail, adressez-vous à Alphonse Laferrière, 3, rue St-Paul, Tél. 690. 2f.jno

On demande Vendeur d'Habits faits ou sur mesures. Doit parler Anglais, Français. Auto fourni. Références. J. Claude Barrette, Joliette, Qué.
1 fs.



VOS YEUX
PRENEZ SOIN DE VOTRE VUE
CONSULTEZ
EMILE PREVOST
Spécialiste
Optométriste et Opticien
Choix de lunetterie des plus complets
20, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

"Je prends de 45 à 60 renards, dans l'espace de 4 à 5 semaines. Je peux enseigner à tout lecteur de ce journal comment les attraper. Pour renseignements écrire à W.-A. Hadley, Stanstead Que."
15s 24fs

Servante demandée. — Une bonne servante pouvant fournir de bonnes références trouvera un emploi immédiat en s'adressant à Mme J. Paul Courteau, 54, rue St-Louis, Joliette.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — M. H. St-Georges manufacturier cigare et tabac, annonce au public qu'il vendra cette année les engrais chimiques simples suivant: Sulp. ammoniac, Nitrate de soude, superphosphate et sulphate de potasse à des prix défiant toute compétition M. St-Georges invite les cultivateurs à aller le voir avant d'acheter ailleurs ils y trouveront leur profits.
28 déc. jno

Bureau: 16 St-Paul, Joliette Tél. 465
Romulus Joly, L.L
NOTAIRE
Argent à prêter,
Règlement de dettes,
Rachat d'obligations-débentures.

Patins. — De très bons patins montés sur chaussures (pointure 7) peu usagées à vendre à de très bonnes conditions. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à L'Action Populaire.
16 fév.

COUPONS — COUPONS
Nouveau choix de Coupons: 250 verges de Tweed à Habits et Paletots de très belle qualité, ¾ verge à 4½ verges. Echantillons 9 x 27 pouces pour faire des Pantouffles, pour réparations de tous genres de Bourrures, Couvertes, Couvre-pieds etc.
Coupons de Serge Bleue ou Noire; Coupons de Coton ouaté (tubulaire Flanellette (36 pcs large) à 19½; Fils à coudre Clapperton à 8c. le rouleau. 2ème Etage. Magasin de coupons, J. Claude Barrette, 34 rue Notre-Dame, Joliette

FILLE DEMANDEE. — Une fille d'expérience pour servir dans un restaurant. Bon salaire. S'adresser au restaurant Zaien, 32 Place Bourget, Joliette.

A louer. — Deux magasins et un logement privé, de sept appartements, le tout au centre de la ville, 25 Place Bourget. A vendre ou à louer. S'adresser à Emilien Lafortune, Joliette.
9 fév. j.n.oi

Votre machine à coudre est-elle défectueuse? — Si oui, consultez sans tarder M. Melville Delisle qui possède une expérience de 52 ans dans les réparations et tous ses certificats de mécanicien expert. Attention s. v. p. aux charlatans qui réparent plus ou moins bien... temporairement, à des prix fabuleux. Je fais l'examen gratis et garantis mon travail fait à domicile ou ailleurs. Vous ne faites pas affaires avec un inconnu car il y a plus de 25 ans que je travaille à Joliette et aux alentours. S'adresser au numéro 17 Place Bourget, Porte voisine de Mme J. Coffin. Joliette ou à Lanoraie, Co. Berthier. 18 a. jno.

C'est inouï...

mais c'est vrai!

Envoyez-nous par malle seulement que

25 sous

et nous vous enverrons immédiatement les quatre recettes suivantes, qui sont absolument garanties.

COMMENT faire du CIDRE champagne à 5 cents le gallon.
COMMENT faire de la peinture à 1 cent la livre.
COMMENT faire du cidre délicieux sans pommes.
COMMENT écrire secrètement avec de l'encre invisible que vous faites vous-même.

GRATIS

Nous donnerons en plus de ces quatre recettes, une cinquième recette absolument gratuite indiquant
COMMENT FAIRE PONDRE les poules tout l'hiver.
Envoyez votre commande par malle à:
Les Recettes L. P C
CASIER 36, JOLIETTE.



NOTES LOCALES

DE PASSAGE. — M. Pelton, surintendant au Canada pour la "Dominion Life" et M. Raoul Carignan, gérant de la même compagnie d'assurance sont passés à nos bureaux au commencement de la semaine, avec M. J. W. Boisvert, gérant de district.

M. Anatole Dandurand, électricien, Shawinigan, en visite chez M. Arsène Lavallée, grand connétable.

M. Silvigny Denis de Montréal, en visite chez ses parents de Joliette.

M. Arthur Valois, de St-Barthélemy de passage en notre ville.

REMERCIEMENTS. — La famille Masse remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de M. Joseph Masse.

DE RETOUR AU TRAVAIL. — "Mon mari a 75 ans", écrit Mme Ph. Bourgeois de Lewisville, N. B. "Il y a trois ans, se sentant malade et ayant essayé toutes sortes de médecine sans en obtenir de résultat, il résolut de quitter sa position d'employé de chemin de fer. Après avoir pris trois bouteilles de Novoro il va maintenant aussi bien qu'un jeune homme et a engraissé de 31 livres. La semaine dernière il reprit son travail et son surintendant était content de le voir de retour." Par son action spéciale sur les organes de digestion et d'élimination, cette célèbre préparation procure une sensation de rajeunissement. Pour les gens âgés il n'y a pas de meilleur tonique d'après l'expérience des milliers de personnes. Le Novoro n'est pas vendu dans le commerce de droguerie mais fourni directement par le Dr Peter Farlney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

CONSEIL. — Le mercredi des Cendres étant fête légale il n'y a pas eu de séance du conseil. La séance régulière de cette semaine aura lieu ce soir, et nous en donnerons le compte-rendu la semaine prochaine.

NAISSANCE BACON. — M. et Mme Pierre-Paul Bacon, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 15 février à l'église St-Pierre de Joliette, sous les noms de Marie-Blanche - Alberte - Yvonne. Parrain: M. Albert Bissonnette; marraine Eléonore Bacon, tante de l'enfant. Porteuse: Madame Zéphirin Bacon, grand'mère de l'enfant.

R. P. PINTAL. — Le R. P. Pintal, rédemptoriste de Ste-Anne de Beaupré, et provincial de sa communauté prêche actuellement une retraite aux religieuses du monastère du Précieux-Sang de notre ville.

SCOLASTIQUE IROQUOIS. — Le R. P. Rosaire, S. J., et le R. F. Jacobs scolastique Iroquois, étaient de passage à Joliette au commencement de la semaine. Le Père Rosaire est curé de Caughnawaga et le frère Jacobs sera le premier prêtre iroquois du Canada.

DE PASSAGE. — Le R. F. Emery Noiseux, c. s. v., de Montréal, M. et Mme Ovila Masse, M. et Mme Gaston Masse, aussi de Montréal, étaient de passage à Joliette à l'occasion du décès de M. Joseph Masse.

LES CENDRES. — La cérémonie des Cendres à la cathédrale fut présidée par Sa Grandeur Mgr G. Forbes, assisté de MM. les chanoines I. Gervais, E. Lachapelle et C. Garceau. M. le chanoine A. Piette chanta la messe à la suite de la distribution des Cendres, Sa Grandeur assistant au trône. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Albert Lefebvre professeur au Séminaire. De la cérémonie des Cendres, il sut tirer deux leçons qui intéressèrent beaucoup la nombreuse assistance: Les Cendres nous rappellent que nous mourrons et que nous devons faire pénitence.

M. L. H. READ. — M. L. H. Read, de la Read Motors Ltd, échevin de la ville, est arrivé à sa d'un long stage dans un hôpital de Montréal. M. Read n'est pas demeure ces jours-ci, revenant encore rétabli.

NAISSANCES.—
Furent baptisés à la cathédrale:
Le 16 février, J.-Donat - Ludger, fils de M. et Mme Donat Morin. Parrain et marraine: Ludger Morin et Yvonne Bouchard, oncle et tante de l'enfant.
Le 19 courant, Marie - Thérèse - Gilberte, fille de M. et Mme Albert Lajeunesse. Parrain et marraine: M. et Mme J. Damase Lajeunesse, oncle et tante de l'enfant, de Montréal.
Le 21 février, Marie - Rose - Georgette, fille de M. et Mme Henri Lepage. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Trempe, des Trois-Rivières.
Le 22 février, Marie - Paule Hermine - Carmen, fille de M. et Mme Laurent Pagé. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Morin de St-Pierre de Joliette.

SERVICE ELECTRIC CORPORATION. — Nous apprenons que la "Service Electric Corporation" viendra ouvrir sous peu un magasin d'accessoires électriques et un bureau pour administrer toutes les filiales qu'elle a autour de Joliette, dans l'édifice de la Banque Provinciale, coin Manseau et Place Lavaltrie. Cette compagnie a loué cet édifice à cette fin et des travaux d'installation sont commencés.

DECES PRD'HOMME. — Le 20 février fut chanté à la cathédrale par M. l'abbé P.-E. Roy, le service de M. Pierre Prud'homme décédé le 17 à Montréal, à l'âge de 78 ans. Le défunt était autrefois de Joliette. Voir autres notes dans la chronique du Séminaire.

DECES AUGER. — La semaine dernière fut inhumée à la cathédrale Elise Auger, épouse de jules Caillé, décédée à l'age de 79 ans et 3 mois.

MARIAGE. — Le 18 février, M. l'abbé O. Ferland, vicaire, bénis - sait le mariage de Lionel Hétu, fils de M. et Mme Israel Hétu, de Notre-Dame de Lourdes, à Mlle Marie-Blanche - Albertine Mayer, fille de M. et Mme Alcide Mayer, de Joliette.
MM. Israel Hétu et Alcide Mayer servaient de témoins à leurs enfants. Nos voeux de bonheur.

Caisse Populaire

(Suite de la première page)

CREDIT RURAL.

En plus, étant donné que le gouvernement de notre province désire fonder un Crédit rural pour nos agriculteurs, nous demandâmes à M. Tremblay si les honorables MM. Taschereau et Caron avaient consulté les autorités des Caisses Populaires à ce sujet. M. Tremblay répondit dans l'affirmative, nous apprenant que la question n'est pas encore réglée et que d'autres démarches seront faites sous peu dans ce sens. L'assemblée parut satisfaite et fière que le gouvernement ait eu égard à nos Caisses avant de discuter en "Chambre" cette importante question d'un futur Crédit rural qui soit bien adopté à notre mentalité et à nos besoins.

ELECTIONS.

Vint ensuite l'élection des officiers de l'Union régionale pour l'année courante. Les mêmes, dont M. H. Blain, président, et M. G. Tremblay, secrétaire, furent élus à l'unanimité. L'on s'est plu à féliciter chaleureusement ces deux principaux officiers qui, depuis plusieurs années, se dévouent sans compter pour le progrès des Caisses Populaires.

M. L'AUMONIER.

On invita enfin M. l'abbé Lafortune à dire quelques mots. Il en sait tant sur les oeuvres sociales qu'il se résuma, et encore.

Aimablement il salua tous les délégués, les assurant que leur présence était un encouragement pour les chefs. Il loua la bonne administration des Caisses. Il insista pour que l'ordre le plus parfait possible règne au sein de toutes les Caisses. L'ordre sera toujours, dit-il, la source de l'efficacité de nos opérations; la garantie du progrès véritatbie; le meilleur exemple qui assurera l'expansion des économies.

Il termina en faisant l'éloge de M. Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses Populaires au Canada. Et l'assemblée finit comme elle avait commencé: par la prière.

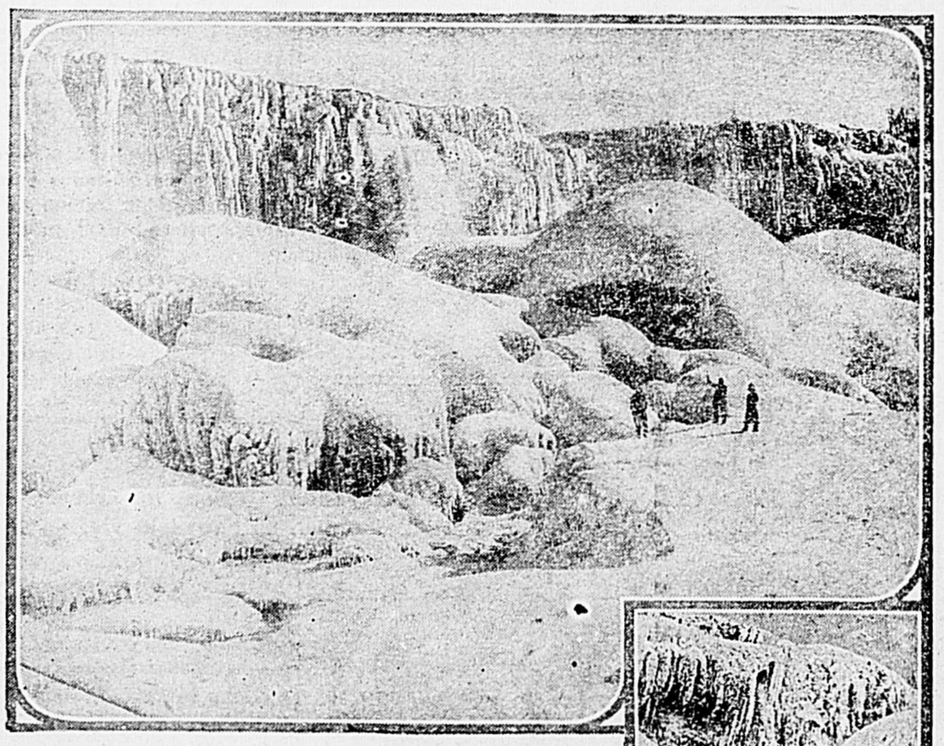
(à suivre)

Quatre-Temps

Mercredi, le 29 février, vendredi le 2, et samedi le 3 mars sont les jours des Quatre-Temps. c'est-à-dire, jours de jeûne et d'abstinence d'obligation.

Qu'est-ce qui va, qui vient et cependant ne quitte pas sa place?
—Une porte.

La Beauté du Niagara en Hiver





Les chutes Niagara qui attirent en été, non seulement les couples de jeunes mariés, mais des milliers de touristes, offrent en hiver un spectacle non moins magnifique et recherché. Sous l'action du froid et de la neige cette cataracte splendide gèle en grande partie et offre aux regards admiratifs une formation de glace du plus grand effet sur laquelle le jeu du soleil met sa féérie.

Si belles sont les chutes Niagara en hiver que des excursions sont organisées par le Canadien National pour y conduire des touristes de Chicago, Detroit et autres villes américaines. Du Canada il est facile de s'y rendre. De nombreux trains du réseau national y conduisent en quelques heures.

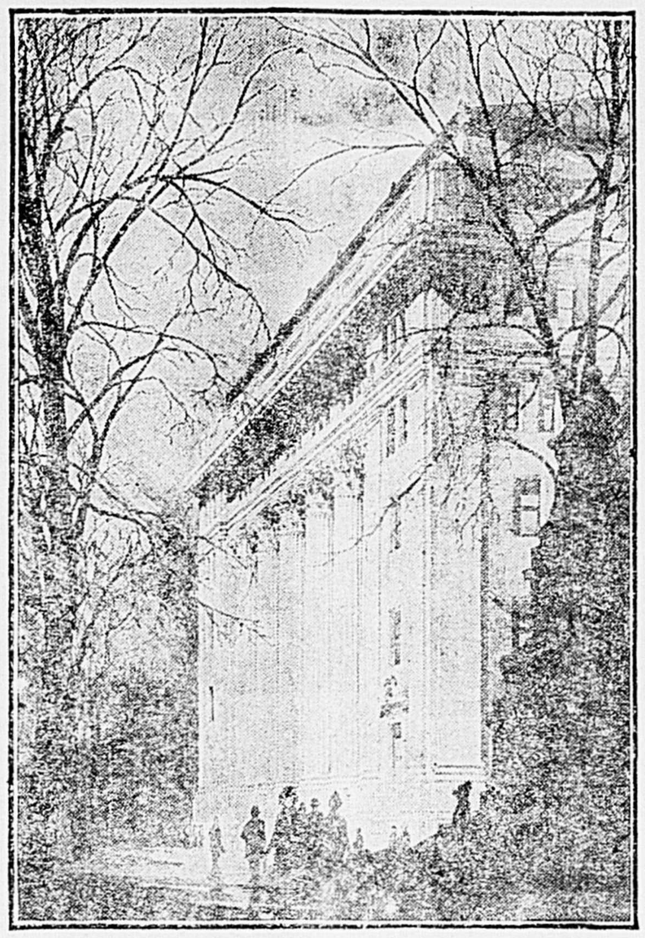
Les agents du Canadien National, aux Etats-Unis et ailleurs, rapportent qu'un grand nombre de touristes s'informent des détails du voyage et retiennent leurs billets dans les trains réguliers ou d'excursion. Tous ceux qui ont la chance de voir les chutes Niagara en hiver en reviennent enthousiasmés et prétendent qu'elles sont encore plus belles qu'en été. (Photo Canadien National).

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

FORTERESSE DE SOLIDITÉ

1927	$
ASSURANCES EN COURS (net)	1,487,990,000
Une Augmentation de $231,500,000	
Nouvelles Assurances avec Primes Payées	328,408,000
Une Augmentation de $62,518,000	
Revenu Total	102,774,000
Une Augmentation de $23,801,000	
Versements aux Assurés et aux Bénéficiaires	42,224,000
Total des Paiements depuis l'Organisation	300,040,000
Réserve pour Imprévu	12,500,000
Excédent net de l'actif sur tous les engagements et la réserve pour imprévu	45,280,000
Une Augmentation de $11,269,000	
ACTIF au 31 Décembre 1927	401,305,000
Une Augmentation de $56,054,000	

Les Dividendes aux Détenteurs de Police sont augmentés pour la huitième année successive



EXTRAIT DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

Des progrès importants ont été faits pendant l'année par tous les départements . . .

Le revenu net total pour l'année a dépassé cent millions de dollars . . .

La puissance et les ressources de la Compagnie se sont accrues . . .

Le taux élevé du rendement des placements de la Compagnie s'est encore affirmé. Le taux d'intérêt net produit par la moyenne des placements de l'actif, déduction faite de tous les frais relatifs aux placements, a été de 6.47 pour cent. Ce résultat si satisfaisant a été rendu possible par les augmentations de dividendes, les bonis, et les privilèges aux actionnaires dont les placements de la Compagnie ont bénéficié dans de nombreux cas.

La sagesse de la politique qui a été méthodiquement suivie par la Compagnie dans ses placements pendant les années passées, a été une fois de plus justifiée. Celle-ci a consisté à donner la préférence aux obligations à long terme et aux actions de corporations de premier ordre choisies avec le plus grand soin. L'évaluation de nos titres montre que l'excédent de leur valeur marchande sur le prix coûtant s'est accru pendant l'année de $19,235,889.99. En outre, un bénéfice net de $5,028,033.20 a résulté du remboursement ou de la vente de titres à des cours comportant une forte prime.

La qualité des placements compris dans l'actif est prouvée par le fait que ni sur les obligations, ni sur les actions privilégiées, un seul dollar, soit en intérêts, soit en dividendes, n'est en souffrance d'un seul jour, alors que les dividendes revenant aux actions ordinaires sont grandement supérieurs aux dividendes des mêmes actions au moment de leur achat par la Compagnie.

L'excédent net des gains de l'année s'est élevé à $38,511,029.67 et a été employé de la façon suivante:

$5,000,000 a été déduit de la valeur marchande de nos titres, afin de constituer une provision supplémentaire contre les fluctuations possibles des cours. Le montant de cette réserve a été ainsi porté à $10,000,000.

$1,500,000 a été ajouté au compte "provision pour imprévu," qui s'élève aujourd'hui à $12,500,000.

$1,000,000 a été prélevé pour l'amortissement de l'Immeuble du Siège Social et des autres immeubles de la Compagnie.

$500,000 a été mis en réserve en prévision de l'augmentation de la longévité des rentiers, ce qui porte le total de cette réserve spéciale à $2,000,000.

$50,000 a été mis de côté pour faire face aux demandes relatives à l'incapacité totale qui ne nous sont pas encore parvenues.

$11,090,056.61 a été payé ou attribué aux détenteurs de polices pendant l'année, à titre de dividendes. En outre, $6,205,573.00 a été attribué d'une façon contingente aux polices à dividendes différés émises avant 1911 et aux polices à distribution quinquennale de dividendes. Ces comptes représentent les bénéfices revenant à ces polices et qui ne sont pas encore payables.

Après que ces déductions et ces allocations ont été effectuées, $11,269,330.89 a été ajouté au compte d'excédent non attribué, dont le montant dépasse aujourd'hui de $45,280,896.14 le total de tous les engagements de la Compagnie, des provisions pour imprévu et du capital social.

Vos administrateurs sont heureux d'annoncer pour la huitième année successive une importante augmentation de l'échelle des dividendes qui seront distribués aux détenteurs de polices participantes pendant l'année prochaine.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Esquisse Paroissiale

ST-MICHEL DES SAINTS
(Spécial à l'Action Populaire)
(suite)

Année 1864

L'hiver, à Mantawa, s'est passé, sans incidents. Le 30 mars, les deux MM. Brassard, curés, arrivent ici, avec force provisions et un personnel suffisant pour les travaux du printemps. Ils sont, cette fois, accompagnés d'un servant de mess, du nom d'Alexandre Ménard, âgé de 14 ans et 4 mois, de la paroisse de S. Paul. Le curé de S. Paul n'a pas oublié une bonne cuisinière.

Les travaux de cette saison consistent en charroyages de billots, de bois carrés, ensciages, en défrichements, en constructions, etc.

Le curé de S. Paul n'est venu, cette fois, que pour aider ses neveux et les diriger dans leurs travaux.

Le curé de S. Paul se hâte de faire finir sa petite maison du Mont Roberval, afin de pouvoir s'y loger.

Cette année, six personnes, seulement, firent la communion pascale, le 3 avril, dimanche de **Quasimodo;** plusieurs autres, venues d'en bas, avaient satisfait au précepte, avant de quitter leurs paroisses respectives.

Le 8 de mai, le curé de S. Paul bénit sa maison et s'y installe. Il fait, de plus, construire une étable, une laiterie, un four et des latrines. Le tout a fort bonne mine. Deux chats, guerriers vigoureux, apportés de S. Paul y montent la garde et font bonne justice des souris qui s'y aventurent. De plus, il fait une citerne, abondante d'eau.

Le 15 mai, jour de la Pentecôte, ces bâtisses se trouvent, tout à coup au milieu d'une mer de feu. Un prompt service en empêche l'incendie. Le même jour, pendant la messe, les neveux Brassard perdent un bel étalon qui, en tombant dans le canal du moulin, s'est fendu la tête en deux.

Six nouveaux colons sont venus s'établir ici, avec leurs familles, en mars dernier, ce sont: Louis Léonard, Thaddée Deschênes, Elie Fournier, Narcisse Langudor, Joseph Rocheleau et Théodore Bellemare, père.

M. le curé de S. Paul est chargé de la desserte de la mission, jusqu'à nouvel ordre. La messe se dit toujours dans la première bâtisse en bois rond, faite ici. C'est une bien misérable chapelle qui sert aussi de logement aux deux prêtres.

Le 31 mai, le curé de S. Paul retourne dans sa paroisse et M. l'abbé Beaudry (Prosper) vient le remplacer ici et arrive le 18 juin. C'est au milieu d'un désastre; le feu est dans les bois, depuis le 14 juin, faisant des ravages considérables et menaçant les établissements. Une partie des grains ensemencés est brulée. Ce terrible feu dura jusqu'au 1er juillet. Il ne détruisit aucune bâtisse; mais donna à la forêt un aspect des plus lugubres.

Le 15 juin, le curé de S. Roch retourne dans sa paroisse, accompagné du jeune Manseau qui va entrer au noviciat des Clercs paroissiaux de S. Viateur. (Le R. P. J. B. Manseau c. s. v. entre au noviciat de Joliette le 1er juillet 1864; fut procureur du Collège Joliette de 1875-81, préfet de discipline et sous-directeur 1881-2, ordonné prêtre le 20 décembre 1879; maître des novices 1882-3, fondateur d'une mission des Clers S. Viateur à Baker City, Orégon 1883-85, directeur de l'Institution des Sourds-Muets 1885-95, directeur du collège commercial à St-Rémi de 1896-1912, décédé à Joliette, le 4 novembre 1914 à l'âge de 71 ans. — **Les anciens du Séminaire, par le *R.P. Charlebois* o.s.v.)**

Les travaux du nouveau chemin commencent le 27 juillet chez M. Antoine Leprohom (à S.-Emmélie de L'Energie) et la conduite est confiée au curé de S. Paul. Deux mille piastres sont allouées par le gouvernement pour ces travaux qui se font avec une grande activité jusqu'au 23 août inclusivement.

Le 31 juillet, dimanche, la messe est dite dans la maison du mont Roberval, dans une chambre à ce destinée et le 20 septembre, le campanile est érigé devant la porte et surmonté d'une cloche.

Le curé de S. Paul arrive le 25 août pour reprendre les travaux du moulin suspendus depuis le 15 novembre dernier.

M. l'abbé P. Beaudry retourne à S. Paul le 29 août. Il fait le trajet à cheval.

Cette année, une petite fille a fait sa première communion. Cette enfant, âgée de treize ans, se nomme Olivine St-Antoine. Cette première communion a eu lieu le 4 juillet.

Le 8 septembre, M. l'abbé Caisse, curé de l'Epiphanie et l'infatigable curé Provost arrivent ici, avec quatre hommes, en route, pour explorer les sources de la rivière Mantawa et aussi les terrains adjacents. Ils doivent, de plus, tenter l'essai d'un chemin, depuis le Lac Cyprès jusqu'à S.-Agathe. Ils se remettent en route le 10.

Le 12 septembre, les travaux du moulin sont repris et menés avec activité.

Le 8 octobre, on reprend les travaux du chemin, depuis la Mantawa, en remontant la rivière et à travers les pointes.

Enfin le 27 octobre, le moulin à farine fonctionne très bien. Le premier colon qui fait moudre est David St-Antoine, père. On ne lui prend pas de mouture: Ses deux minots de **gabourage** passent en huit minutes. Ensuite, le curé de S. Paul fait moudre un minot et demi de blé, ce qui lui donne de très belle farine. Grande réjouissance en ce séjour lointain.

Le fonctionnement des deux moulins donne beaucoup de vie au nouvel établissement.

Les 4 et 5 novembre, il est tombé un pied de neige qui disparait aujourd'hui le 8, sous une pluie chaude et torrentielle. Le 9, il fait chaud et la neige est entièrement disparue.

Cette année le printemps et l'automne ont été très pluvieux; mais l'été s'est passé sans pluie. La température ici, est la même que dans la vallée du S. Laurent, moins les vents de nord-est et la neige qui ne s'élève jamais plus qu'à deux à trois pieds et demi de hauteur.

La première maison bâtie dans la vallée de Mantawa est celle du Mont Roberval et la seconde, celle de David St-Antoine à l'extrémité sud-est du Lac Kaiakamack.

(a suivre)

ST-JACQUES

(De notre correspondant)

Mort tragique. — Un tragique accident vient de jeter l'émoi dans toute la paroisse et plonger dans le deuil profond, la famille de M. Cham Forest, épicier du village. Samedi soir le 18 février leur fils Sarto revenait par le C. N.R. d'une promenade chez des parents de Montréal, en compagnie d'un ami, Roger Dupré, fils de l'agent de notre station. A quelque distance du point d'arrivée, les deux compagnons sortirent et se tinrent debout sur les marchepieds voisins de deux wagons. Une minute plus tard le jeune Dupré remarqua que son compagnon avait disparu; il le crut remonté à l'intérieur, mais il l'y chercha vainement. Aussitôt débarqué à la station il fit part de ses inquiétudes au sujet de son ami. On se mit alors à la recherche de ce dernier et à un demi mille de distance, sur la voie ferrée on trouva son cadavre horriblement mutilé. Selon toute probabilité le jeune Forest, par suite du cahotement de la voie, aurait, perdu l'équilibre et après avoir été projeté sur les remparts de neige aurait glissé sur le rail. Quelle amère déception pour ses parents qui jouissaient à l'avance à la pensée de son retour, de le voir rentrer dans un cercueil! Leur peine reste indescriptible.

Le jeune Sarto Forest n'était âgé que de 16 ans. Il avait terminé ses études commerciales à notre académie en juin dernier. Il en fut un des élèves les plus brillants. Tous se rappelleront quels succès il remportait sur la scène dans les séances de fin d'année. Il était gai compagnon, un peu taquin parfois, mais au fond sérieux et au coeur généreux. Il était entré en septembre dernier dans le cercle S. Jacques de l'A.C.J.C. A cet âge où l'on aime la liberté, et le plaisir lui avait compris que le jeune homme doit continuer à étudier pour se préparer au rôle social qu'il aura à remplir plus tard. Il était intéressé et assidu aux séances du cercle, et il s'efforcait de réaliser la belle devise de l'A.C.J.C. "Esto vir" "Sois un homme", par le triple moyen de piété, d'étude et d'action.

Son départ si précipité et dans de si pénibles circonstances laisse tout à fait inconsolables son père, sa mère, un frère et trois soeurs, et met de profonds regrets dans le coeur de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles eurent lieu mardi devant une assistance qui remplissait la nef de l'église paroissiale. En tête du cortège funèbre marchaient les membres de l'A.C.J.C., le conseil des succursales St-Jacques et Ls. Archambeault, des Artisans Canadien français avec leurs drapeaux respectifs.

La levée du corps fut faite par le chanoine A.O. Houle, curé. Le service funèbre fut chanté par M. le vicarie O. Bonin assisté par l'abbé Silvère Bonin comme diacre et de l'abbé A. Piette, comme sous-diacre. La chorale de la paroisse sous la direction de l'abbé Az. Houle vic. exécuta la messe de Mosso, avec le "Domine Jesu" de Sabatier à l'offertoire. Après l'absoute le directeur de la chorale chanta la prière de Perreyve "Vierge sainte".

Les porteurs furent: Y. Beaudoin, B. Dugas, Hector Forest, M. Forest, R. Forest, Y. Lépine, E. Munn et J. Payette.

De nombreux témoignages de sympathie furent présentés à la famille Forest si cruellement éprouvée.

L'Action Populaire a reçu pour publication deux résolutions de condoléances que l'abondance de matière la force de résumer en quelques mots. L'association des Planteurs de tabac, dans une assemblée tenue le 20 courant offrent leurs sympathies à M. Cham Forest et à sa famile. Signé: Jules Leblanc président et Engelbert Forest, secrétaire-trésorier.

L'autre résolution fut passée le même jour au conseil municipal du village en vue d'offrir des sympathies à M. Cham Forset, membres du conseil et est signé par J.W. Munn, maire, et J.O.E. Forest, secrétaire-trésorier.

Feu Mme Delphis Laliberté

Vendredi le 17 février, s'éteignait paisiblement après plusieurs mois de maladie chrétiennement soufferte, Mme Delphis Laliberté, née Marie Cloutier. La défunte était âgé de 65 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, son fils Mastai banquier comptable, quatre filles: Mme Adrien Venne (Marie-Joseph) de St. Jacques; Mme O. Piquette (Florie) de Montréal; Mme Olivier Drolet (Isabelle) de Wrightville; Mme Euclide Melancon (Maria) de St-Jacques; deux soeurs: Mme Vve Jos Dupuis (Betsey) de Montréal et Mme Lamarche (Elise); deux frères: William et Arthur Cloutier.

Les funérailles eurent lieu lundi avec une nombreuse assistance. M. le curé fit la levée du corps; et le service funèbre fut chanté par l'abbé Az. Houle, assisté comme diacre de l'abbé O. Bonin et comme sous-diacre de l'abbé A. Piette.

Les porteurs étaient ses quatre gendres, un petit fils René Venne et un neveu Louis Lamarche.

Des bouquets spirituels, des offrandes de messe et des témoignages de sympathies couvraient le cercueil de la défunte.

L'EPIPHANIE

(De notre correspondant)

Naissance. — M. et Mme Joseph Desrosiers ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils baptisé le 6 février sous les noms de Jos, Maurice, Yvon, Jacques. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Lefebvre de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-Alma Robert.

Ligue du Sacré-Coeur. — La Ligue du Sacré-Coeur est maintenant réorganisée dans notre paroisse. Près de cent jeunes gens se réunissent et font la communion générale le 2è dimanche de chaque mois. Une chorale a été formée parmi eux pour l'éxécution du chant durant la messe de la Ligue. Un tirage a eu lieu le 13 fév. au profit de la Ligue du Sacré-Coeur. Les deux prix suivants: une montre en or et une plume réservoir ont été donnés aux gagnants: Mme McArthur (No 251), et M. Joseph Lapierre de l'Epiphanie (No 235.) A l'occasion de ce tirage les membres de la Ligue du Sacré-Coeur ont formé le projet d'organiser dans la paroisse un cercle de l'A. C. J. C. Nous les en félicitons.

Servante demandée. — Une bonne servante pouvant fournir de bonnes références trouvera un emploi immédiat en s'adressant à Mme J. Paul Courteau, 54, rue St-Louis, Joliette.

HENRI GEOFFRION JACQUES FICHET HORACE PERODEAU

GEOFFRION & CIE

VALEURS DE PLACEMENTS
Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

Les ordres peuvent nous être transmis par téléphone ou télégraphe, à nos frais.

101, rue Notre-Dame Ouest
Tél. MAin 3268
MONTREAL

18, rue Elgin
Tél. QUeen 1010
OTTAWA

AU SEMINAIRE

Fac-similé. — Le 16 de ce mois le R. frère R. Coulombe recevait de M. Loye un fac-similé de la médaille frappée par les soins de M. B. Joliette après la construction du chemin à rails entre l'Industrie et Lanoraie.

Sur ce fac-similé en cire ayant toutes les formes de la médaille historique on peut voir le portrait d'une locomotive très primitive à laquelle est attaché un très modeste wagon. On peut aussi y lire les mots suivants: "Compagnie du chemin à rails du St-Laurent et du village d'Industrie". Incorporé, 1847.

L'envoi était accompagné de la lettre suivante:

112 St-Félix Street,
Montréal, Fév., 15, 28
To the Curator of the Museum,
Joliette College: —

Sir,

I present the enclosed seal to your museum. I got the impression from the brass die in the Chateau de Ramsay Museum, Montréal, and I believe your institution should have one. I therefore present this one to you with my best compliments.

Yours sincerely,

JOHN LOYE.

* * *

Monsignore Driscoll. — Le 15 février, nous apprenions la mort à Pittsburg, N. Y., de Mgr James Driscoll, P. D., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste. Mgr Driscoll a été étudiant en philosophie et professeur d'anglais au collège Joliette, en 1886-87; il partit ensuite pour Rome où il fut ordonné prêtre le 21 février 1891. Il avait conquis les titres de D. D. et de D. C. L. Il fut nommé prélat domestique de Sa Sainteté en 1924

* * *

Visite des étudiants en médecine à Joliette. — Voici comment le "Quartier latin" raconte le voyage de quelques-uns de nos étudiants à Joliette ,le dimanche, 12 février: "Dimanche dernier, 12 février, un groupe d'étudiants en médecine laissaient Montréal. Ce sont nos joueurs de hockey qui se dirigent vers Joliette, "la ville artistique" comme l'appelait sir Wilfrid Laurier. Avis à ceux qui appellent : Joliette: "un petit village".

"La voyage à Joliette a été un succès. Nos joueurs ont donné une exhibition aux collégiens. Pagé, Lafrance, Emard, Tremblay, Laporte, étaient de la partie. Les autorités du collège reçurent notre club avec une grande hospitalité. Notre confrère Louis - Philippe Laporte, reçut le club, au souper, chez lui. Notre club remercie le collège Joliette et M. Laporte pour leur cordiale réception."

* * *

Les Zouaves pontificaux. — A l'occasion du soixantième anniversaire du départ du premier contingent des Zouaves pontificaux pour Rome, il y a eu, dimanche dernier, à Montréal, une grande démonstration présidée par Mgr l'archevêque Georges Gauthier: messe pontificale, sermon de circonstance, banquet, à l'archevêché pour les zouaves survivants .On nous saura gré de publier à cette occasion la liste des élèves du collège Joliette qui se sont enrôlés dans l'armée pontificale pour aller défendre le Souverain des Etats de l'Eglise, Pie IX. Voici la liste de ces braves: Le premier zouave canadien: B. A. Festard de Mondigny, de St-Jérôme, engagé en 1861; premier détachement, David Dufresne, de St-Barthélemy; second détachement, Alfred Baby, de Joliette; Georges Panneton, de Joliette ; trosième détachement, Auguste Marion de Joliette, Oscar Melançon, de Joliette; quatrièmeô détachement, Agapit Danaire de Bondy, de Lavaltrie, mort à Rome, en 1869 et inhumé au Campo Verano, près de la basilique de Saint-Laurent, hors-les - murs; Aristide Champagne, de Lanoraie; J. G. W. McGown, de St-Roch ; cinquième détachement . Gustave Bourret ,de la Rivière - du-Loup (en haut), Israel Marion de Joliette, Louis Rousseau, de St-Hugues ;septième détachement, Avila Désilets, de Joliette, Oscar Marcotte, de Lanoraie,John McBean, de Berthier, Paul Lévesque, de Ste-Elisabeth, Edouard - Joseph Scallon, de Joliette, Louis Valois, de Maskinongé, Joseph Guy, de Montréal. Le R. Père Joseph Michaud, fut chargé du second détachement en qualité d'aumônier. De tous ces héros vivent encore G.-E. Panneton, 799 Avenue Champagneur, Outremont; Louis-Gustave Bourret, 116, rue Grafton, Worcester, Mass.

* * *

Triduum Eucharistique.. — Le Triduum eucharistique s'est ouvert le 18 février au soir. Le R. P. Supérieur s'est chargé de la première instruction. Il a développé la pensée suivante:Qu'est-ce que l'Eucharitsie et pourquoi l'Eucharsitie? C'est la suurvivance de N.-S. J. C. sur la terre après son Ascension au Ciel. L'Incarnation a glorifié Dieu et la Passion et racheté les hommes. Donc la justice est satisfaite. Mais l'amour de Jésus-Christ pour son Père, pour son Eglise, pour chacun de nous, ne l'est pas. Le premier sacrifice du Verbe se faisant homme a humilié la nature divine en l'abaissant jusqu'à la nature humaine; mais la nature humaine a été en quelque sorte divinisée par son contact avec la nature divine. Le second sacrifice est encore plus magnifique et plus complet: les deux natures disparaissent sous l'apparence de l'hostie; elles sont anéanties. L'amour de Jésus est satisfait; il règnera non-seulement au ciel mais aussi sur la terre et jusqu'à la fin du monde. Il y aura toujours des prêtres pour l'anéantir ainsi dans son amour, et le Dieu caché priera toujours afin que la grâce de Dieu continue toujours à descendre du ciel en terre. Il priera le jour pour ceux qui travaillent, qui combattent, qui se dévouent; il priera la nuit, pour ceux qui souffrent, qui ne prient pas, qui offensent Dieu. Les Calvaires vont donc se multipliant partout et sans cesse, offrant au ciel pour tous les hommes des hommages d'adoration, d'action de grâces, d'expiation et d'efficace demande.

* * *

Quarante-Heures. — Les Quarante-Heures ont continué et mené à sa fin le Triduum eucharistique. Elles ont été ouvertes solennellement, dimanche dernier, par Sa Grandeur Mgr Forbes, évêque de Joliette, archevêque élu d'Ottawa. Sa Grandeur était assisté du Rév. Père Morin, comme prêtre-assistant, de M. Lamarche et du Père Aubin, comme diacres d'honneur et du Père Trudeau et de M. Bonin, comme diacre et sous-diacre. Le chant et la parure étaient magnifiques.

A la cérémonie du soir, Mgr l'évêque a prononcé le sermon du second jour du Triduum. Sa Grandeur a développé cette pensée que l'eucharistie doit être honorée de trois manières, par le culte du *tabernacle, par le culte de la sainte* table et par le culte de l'autel.

Il faut honorer Jésus par le culte du Tabernacle en venant le visiter souvent dans sa prison d'amour. Jésus-Christ caché dans le ciboire attend ses amis et ses fervents. Allons à lui, car il console, il encourage, il soutient. Visitons-le chaque fois que l'occasion s'en présente, ne serait-ce que pour lui dire un bonjour u coeur. St François-Xavier, malgré ses immenses travaux, passait des heures devant le Saint - Sacrement, surtout la nuit. Quand il s'endormait, il prenait son repos au pied de l'autel afin de pouvoir reprendre plus tôt ses entretiens avec son bien-aimé. S. Alphonse de Liguori trouvait toujours du temps à travers ses nombreuses occupations pour aller épancher son coeur dans le coeur de Jésus. Saint Louis de Gonzague trouvait tant de délices à visiter Notre-Seigneur Jésus - Christ au Tabernacle que ses maîtres devaient le restreindre dans ses saintes ardeurs. Quand il passait à la porte de la chapelle, il sentait comme une force invincible qui l'attirait aux pieds de Jésus. Ce sont des modèles à imiter. Il faut avoir aussi le culte de la Sainte Table. C'est là que l'on trouve le pain vivent descendu du ciel, le vin qui fait germer les vierges. Le propdète Elie, fuyant ses ennemis cherchait à gravir le mont Horeb, pour y trouver un refuge. Epuisé de fatigue un ange vint lui apporter, pendant son sommeil, un pain céleste qui le fortifia et lui permit d'atteindre le sommet de la montagne. Ainsi le pain divin et le Précieux Sang donnent à l'homme le moyen de suivre la voie qui lui est ouverte par Dieu et d'échapper ainsi à l'ennemi du salut qui veut nous empêcher de gravir la montagne du Seigneur, dans la voie du devoir.

Enfin, il faut avoir le culte de l'autel où se renouvelle chaque jour le sacrifice du Calvaire pour les quatre fins que Jésus s'est proposées en mourant sur la croix, à savoir: Adorer, remercier, réparer et prier. Chaque jour, unissons-nous au prêtre et à Jésus pour louer Dieu le père qui a pour agréable le sacrifice que lui offre son divin Fils pour continuer l'oeuvre de la Rédemption. Donc soyons fidèles à aimer et à servir Jésus par ces trois cultes qui donnent la sainteté et sont un avant-goût du bonheur éternel: le culte du Tabernacle, le culte de la table sainte et le culte de l'autel.

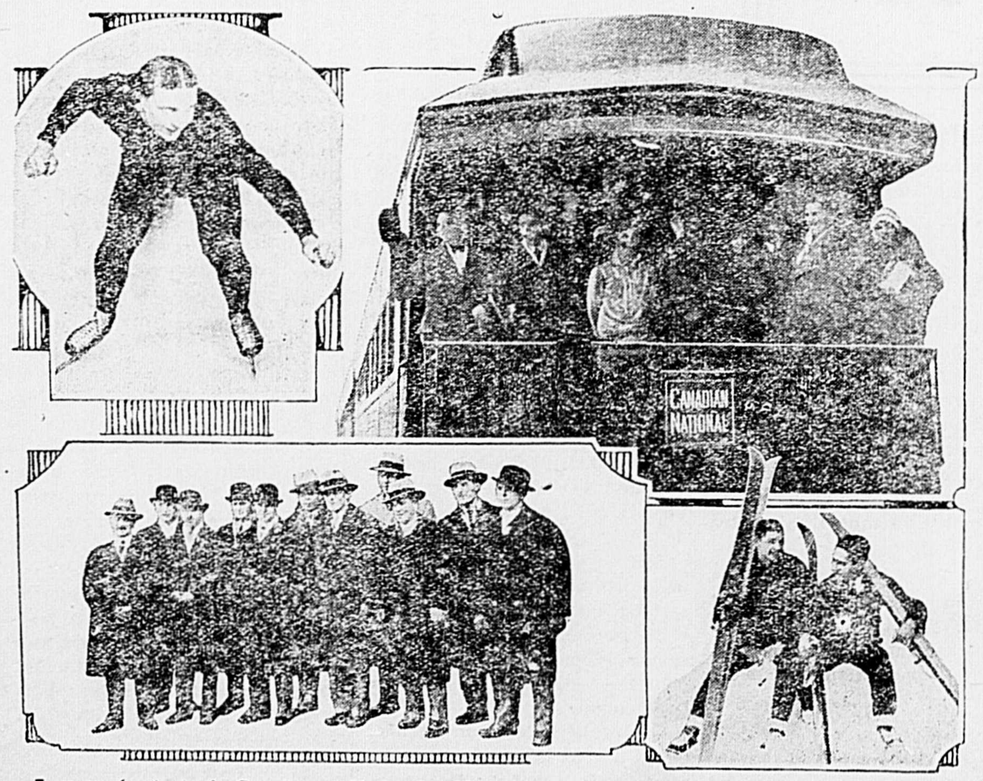


Dr J. Robillard. — Une dépêche de Thruso nous annonçait, dimanche dernier, la mort de M. le Docteur Joseph Robillard. Nous nous rappelons la visite que nous faisait en septembre dernier, M. le Dr Robillard, venant célébrer, avec M. le Dr James Leprohon, les noces d'or sacerdotales de leur confrère M. Georges Bélanger. La fête toute intime a laissé chez tous ceux qui y ont pris part, ou qui en furent les témoins, le plus agréable souvenir. A cette occasion le Dr Robillard avait fait un discours très simple mais en même temps plein d'a-propos. Le Rév. Père Morin a assisté aux funérailles qui ont eu lieu à Thurso, mercredi le 22.

M. Pierre Prud'homme. — Le 20 février, ont eu lieu, à la cathédrale, les funérailles, de M. Pierre Prud'homme, décédé à Montréal, le vendredi, 17, à l'âge de 68 ans. Quatre frères, fils de Sieur J.-B. Prud'homme et de Mme Geneviève Roy, passèrent par le Collège. Ce furent Rémi (1867-73) ordonné prêtre le 8 décembre 1875 et décédé à Radville, Sask., le 1er juin 1913, et inhumé à Joliette le 9, à l'âge de 64 ans; Octave, frère de la Charité, sous le nom de François d'Assise, décédé à Montréal, le 28 novembre 1900, à l'âge de 51 ans; il avait fait deux années au Collège (1870-72); Pierre décédé à Montréal le 17, et inhumé ce matin (1875-83); enfin, Noé, (1879-87), avocat, décédé à Joliette, le 17 janvier 1907, à l'âge de 41 ans. M. le chanoine Dugas, dans ses "Gerbes de Souvenirs", à écrit un chapitre intitulé: "Autour d'une table", où il parle de sa maison de pension, quand il était élève il y fait l'éloge de Mme Prud'homme qui, pendant plus de trente ans, vit passer à sa table des générations d'élèves. La sainte et généreuse femme mourut le 11 janvier 1912 à l'âge de 83 ans.



Nos Athlètes aux Olympiades



Les représentants du Canada aux Jeux Olympiques tenus à St. Moritz, Suisse, ont voyagé jusqu'au port d'embarquement dans un train du Canadien National. Ceux que notre cliché représente ont été photographiés par l'artiste du Canadien National, à Montréal, alors qu'il se dirigeaient vers Halifax pour prendre leur bateau. En haut, à gauche, l'on voit Ross Robinson, champion patineur, qui prendra part aux courses de vitesses; à droite, les athlètes, à l'arrière de l'Express Maritime, en route pour Halifax; en bas, à gauche, l'équipe de hockey canadienne des Varsity Grads; à droite, Lehan, de Montréal et Duruls, d'Ottawa qui concourront dans les championnats du ski.—(Photos Canadien National).

Nouvel agent de district du Service-Voyageurs

M. P. E. Gingras remplace M. R. G. Amiot à Montréal



M. P. E. Gingras

On vient d'annoncer, au Pacifique Canadien, la nomination de M. P.-E. Gingras, au poste d'agent du district de Québec dans le Service des Voyageurs de cette compagnie. M. Gingras remplacera M. R.-G. Amiot, qui fut récemment nommé à un haut poste dans l'administration du chemin de fer Québec Central, à Sherbrooke. Il aura ses bureaux à la gare Windsor et sa juridiction s'étendra sur l'un des plus vastes districts du réseau, comprenant toute la province de Québec, la partie est de l'Ontario jusqu'à Brookville, Smith's Falls et Pembroke, ainsi qu'une portion de l'état du Vermont, jusqu'à Wells River.

Né à Saint-Romuald en 1898, M. Gingras est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis avril 1913, alors qu'il débuta comme junior dans les bureaux de la Compagnie, à Québec. Après quelques années passées dans la vieille capitale, il fut nommé agent de billets sur le "Metagama" en 1919 et sur l'"Empress of France", en 1920. Durant le stage qu'il fit sur ces deux paquebots, il eut l'occasion de visiter plusieurs pays d'Europe. Il revint ensuite à Québec comme chef du bureau de l'agent des voyageurs en cette ville. En 1922, il quittait ce poste pour assumer les fonctions d'agent voyageur dans le district de Québec. En 1924, il était transféré à Montréal, avec le même titre.

En 1926, M. Gingras fut envoyé à Winnipeg comme représentant général du Service des Voyageurs pour les provinces de l'Ouest. Rappelé dans l'Est en décembre dernier, il fut attaché au bureau du Pacifique Canadien à Boston, comme représentant spécial dans la Nouvelle-Angleterre. C'est la position qu'il quitte aujourd'hui pour devenir agent du district de Québec.

Dans les divers postes qu'il a occupés au Pacifique Canadien, M. Gingras a eu l'occasion de se familiariser avec les conditions du trafic-voyageurs sur le réseau tout entier. Il a pu ainsi acquérir une expérience qui lui sera précieuse dans les importantes fonctions qu'il est maintenant appelé à remplir. En 1924, il était chargé de la direction du second voyage transcontinental de l'Université de Montréal et l'an dernier, il accompagnait encore, à son passage à travers les provinces de l'Ouest, le train de la troisième excursion de cette Université. Il eut aussi, en 1926 et 1927, la direction des convois que le Pacifique Canadien mit à la disposition des membres de la Survivance Française pour leurs voyages de l'Ouest à la province de Québec. M. Gingras s'est toujours occupé de sports d'hiver, particulièrement à Québec, où il prit une part active à l'organisation des carnavals de 1923 et 1924. Encore récemment, à l'occasion du dernier Congrès des Raquetteurs, à Montréal, il amenait dans la métropole, un contingent de plusieurs centaines de raquetteurs de Manchester, N.-H. et des environs.

Les rigueurs du climat Canadien ne vous causeront aucun malaise si vous faites usage régulièrement d'un bon thé tel que

LE THÉ "SALADA"

2787

Indicateur de la Ligne du Ciel

Départ: De tout lieu, à toute heure, sitôt qu'on le veut.

Trajet: Plus ou moins court et accidenté, suivant les secrets desseins de la divine Providence.

Arrivée: Bientôt, par delà le tunnel de la mort, au grand jour de l'éternité.

Prix du voyage: (Entrée au Paradis comprise): Tout ce qu'on voudra, fût-ce un verre d'eau, pourvu qu'il soit donné pour l'amour de Jésus.

N.B. — Point de billet d'aller et retour.

Une fois en Paradis, on s'y trouve trop bien pour songer jamais à en revenir.

Bagages: Des bonnes oeuvres; on n'en peut trop emporter. Tout autre colis expose à un arrêt des plus désagréables en Purgatoire.

Condition essentielle du voyage: L'état de grâce est de rigueur pour être admis ou conservé dans le train.

Le voyageur dont les droits sont périmés par une faute grave peut les recouvrer en s'adressant au guichet de la Pénitence; pourvu qu'il ait le temps d'y arriver, il y sera bien accueilli, par la miséricorde divine.

"Voyageurs, êtes-vous en règle?"

Composition des trains: Pas de wagons-lits ou salons; peu de sièges rembourés, surtout dans les trains rapides: la ligne du Ciel doit ressembler à la voie du Calvaire.

Si vous avez beaucoup à souffrir, c'est que vous êtes en train express; donc, patience, courage, confiance!

A tous les trains, **deux locomotives:** l'une en tête, c'est **l'amour;** l'autre à l'arrière, c'est la **crainte.** Cette dernière est toujours là pour suppléer, au besoin ,à l'impuissance de la première.

"En voiture, Messieurs, en voiture!"

G. Dubeau, LL. B.

Avocat et Procureur
Edifice Banque Royale
JOLIETTE
Rés. 120, NOTRE-DAME
TEL. : 271

Hôtel Place Viger

GARE VIGER, MONTREAL

Situation centrale. Cuisine insurpassable. Salons luxueux. Service bilingue. Prix spéciaux pour séjours et familles.

"100,000 Milles de Service Parfait

. . . et encore bon pour 100,000 milles"

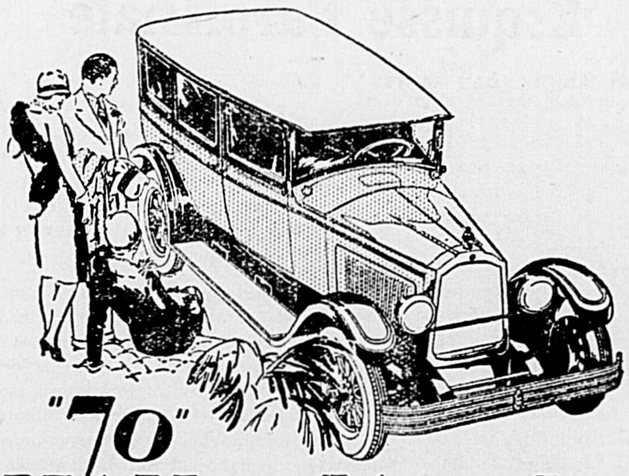
CE témoignage, d'un des quelques 300,000 propriétaires satisfaits d'autos Willys-Knight, est bien caractéristique des milliers que nous avons déjà reçus.

Leur enthousiasme semble parfois de l'extravagance. Cependant, les propriétaires de Willys-Knight continuent à établir des records de performance, avec chiffres et preuves à l'appui, qui démontrent d'une façon indiscutable que le moteur Willys-Knight est celui qui offre les plus grandes qualités de permanence, de tous ceux qu'a produits l'industrie de l'automobile. C'est celui qui s'approche le plus de la perfection.

Les nouvelles couleurs facultatives du nouveau Willys-Knight sont riches et harmonieuses. Les intérieurs sont spacieux, luxueusement aménagés, et l'ensemble de la voiture est d'un goût artistique parfait.

Voici les principaux avantages que vous offre le "70" Willys-Knight Six Spécial: Moteur Knight — vilebrequin à sept paliers — rectificateur d'huile Skinner — freins sur les 4 roues — jumelles de ressorts Belflex — montants de carrosseries étroits — 8 roulements Timken dans l'essieu avant — contrôle de l'éclairage sur le volant de direction.

Prix du "70" Willys-Knight: Touring, $1,625; Coach, $1,695; Sedan, $1,895; Routière, $1,700; Coupé, $1,625; Cabriolet-Coupé, $1,895. Les prix du Willys-Knight Six varient de $1,480 à $3,695. Tous les prix f. a. b. à l'Usine, Toronto. Taxes en plus.



"70" Willys-Knight SIX SPECIAL

H. A. & W. LORD

JOLIETTE & RAWDON



NOS COURRIERS

SAINT-VIATEUR

(De notre correspondant)

Réunion. — Jeudi soir en l'honneur de sa jeune soeur Mlle Marie Eustelle Lafontaine, Mlle Simonne Lafontaine recevait quelques amies. On remarquait parmi les invités: Mlles C.L. Alma Lafrenière, M.-Marthe Plante, J. et T. Rouleau, T. Patry de Berthier, Gabrielle et Laurette Désy de St-Cuthbert, Berthe Rochette, M. Brûlé, L. Lavallée de Berthier, MM. Paul Lafontaine, Gille et Sylvestre Désy, L. Rouleau, C. Sylvestre, Arthur et Lucien Rochette, Avila Beaucage, P.-Emile Destrempe, Bernard et Stanislas Drainville, L. Langevin etc... M. et Mme R. Caumartin et M. et Mme L. Dumontier.

Tous s'amusèrent à loisir et s'en retournèrent contents après une bonne veillée. Félicitations à Mlle Marie Eustelle.

SAINTE ELISABETH

(De notre correspondant)

Jeudi le 16 du courant, M. le vicaire A. Allary, bénissait en l'église paroissiale le mariage de son cousin, M. Donat Ladouceur, commis marchand, fils de M. et Mme Calixte Ladouceur de Joliette, à Mlle Lucienne Lavallée, fille de M. et Mme Adélard Lavallée de cette paroisse. Voeux de bonheur, aux nouveaux époux

* * *

Naissances. — Marie, Gisèle, Yolande, noms reçus, sur les fonts baptismaux par l'enfant de M. et Mme Antonio Roch. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Aubuchon, oncle et tante de l'enfant, de St-Norbert.

Marie-Rose, Jeannine, Marguerite, enfant de M. et Mme Euclide Lavallée, née Marie-Rose Drainville. Parrain et marraine, M. et Mme Amable Lacharité de Shawinigan, oncle et tante de l'enfant.

* * *

En voyage. — M. et Mme Rosario Casaubon, étaient en promenade, à St-Ambroise, ces jours derniers.

Mlle Lucienne Gadoury, inst., était en promenade à Joliette, ces jours derniers.

* * *

Samedi soir, le 18, Mlle Aline Gravel, faisait une réception à ses petites amies, à l'occasion du prochain départ, pour le noviciat, de Mlle Annnette Forget, fille de M. et Mme Octavien Forget.

Mlle Rolande Drolet, étudiante au pensionnat, avait le plaisir de recevoir la visite de sa mère, Mme J. Drolet de Joliette, samedi, le 18.

* * *

Dimanche après les vêpres, M. le chanoine Gagnon, curé, présidait à la cérémonie de l'imposition du Scapulaire de N.D. des sept douleurs, cérémonie qui eut lieu à la chapelle du couvent.

Pour Mal de Dos



* * *

Perdu. — Samedi, il a été perdue une enveloppe, contenant, une photographie. Prière de le *rapporter au Studio Demers, Joliette.*

* * *

Remerciements. — A M. l'abbé D.A. Robert, ptre, professeur du Séminaire de Joliette, nos félicitations et nos sincères mercis. — La conférence qu'il nous a donnée lundi soir a été des plus intéressante. Ceux qui ont eu l'amabilité de venir l'entendre en ont été très satisfaits. — A M. l'abbé Robert, nous disons, au revoir! Au nom des pauvres, merci.

Dr Adrien Contré

Chirurgien-Dentiste

21, Place Lavaltrie, Tél 118
(Autrefois, bureau des Dr Blondin et Dr Bordeleau)

HEURES DE BUREAU:
8 hres a. m. à 8 hres p. m.
OUVERT LE SOIR

ST-BARTHELEMY

(De notre correspondant)

Est décédé le 12 fév. M. J. Dupras. Ses funérailles eurent lieu mardi le 14 fév. dans l'église paroissiale au milieu des parents et amis.

* * *

Samedi dernier, M. Arsène Valois avait le plaisir de recevoir son fils M. l'abbé Omer Valois, ptre de l'Evêché de Joliette, ainsi que M. Arsène Lavallée grand constable, et sa fille Mlle Eliane de Joliette.

* * *

Mlle Bernadette Demers est revenue de l'Hôpital St-Joseph des Trois Rivières où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

M. et Mme Hildège Barrette sont de passage à Montréal pour quelques jours.

M. et Mme Edmond Auger de St Léon Co Maskinongé visitaient la semaine dernière leurs filles Mmes Paul-Etienne Valois et Adélard Brûlé.

De passage chez M. Wilfrid Brûlé, M .et Mme Luc Guèvremont de l'Ile St-Ignace de Loyola.

* * *

M. Paul-Etienne Valois donnait dimanche le 12 une petite soirée. Etaient présents: M. et Mme Arsène Valois, M. Avila Lafrenière de Joliette, Mlle Germaine Denis de Montréal, Mlle Florestine Cabana, de St-Cuthbert, M. Wilfrid Duval, St-Jean Baptiste Manitoba, Mlles Cécile, Germaine et Françoise Valois, St-Barthélemy, M. Wilfrid Bérard St-Bartélemy, M. Silvini Denis, Montréal, Mlle Laurette Valois St-Barthélemy, M. Hilaire Cabana, St-Cuthbert, Mells Marie-Jeanne et Marguerite Barrette de St-Barthélemy, MM. Cajetan, Lucien, Rolland et Isidore Valois, M. Maurice Roy, MM. Charles Arthur Valois et Bertrand Valois, de St-Barthélemy.

* * *

M. et Mme Avila Savoie de Montréal chez M. Georges Barrette.

* * *

Centenaire. — A la dernière séance du Conseil il fut question de fêter le centenaire de la paroisse qui arrive à l'été. La municipalité s'unirait aux autorités religieuses pour organiser la fête. Sur le champ M. Damien Mercure se leva et souscrivit $25.00 aux applaudissements des personnes présentes.

RAWDON

(De notre représentant)

Accident. — M. Ephrem Préville, a failli être électrocuté aux usines électriques de "La chute Magnan", vendredi dernier. Durant quelques secondes, il dut supporter une charge de 26,000 volts, du bras droit au pied gauche. Heureusement qu'un compagnon de travail tira l'interrupteur. Il reprit connaissance par le moyen de la respiration artificielle que pratiquèrent MM. Dubreuil et Chateauvert. M. Préville a le pied et le bras très gravement brûlés et ne pourra probablement travailler d'ici quelques mois.

* * *

M. Denis Deegan, serre-frein, a été remplacé par M. Cyr de Montréal sur le train de Rawdon.

Mardi a eu lieu le mariage de M. Simon Grenier à Mlle Irène Gariépy.

* * *

Jeudi le 16 a eu lieu à l'Hôtel de Ville une partie de cartes organisée par MM. les échevins.

SAINT-PAUL

(De notre correspondant)

Naissance. — M. et Mme Joseph Faust, un fils baptisé par M. l'abbé D. Caumartin sous les noms de Joseph, Jean-Paul. Parrain et marraine M. et Mme Léopold Jodoin de Crabtree, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Euchre. — Le Euchre-concert de jeudi dernier a rapporté un joli succès. L'entrain règnait pendans la partie de cartes; et le concert par Mlle G. Dansereau et ses élèves a été fort intéressant. On remarquait aux tables d'honneur le R. P. J. Payette et MM. les abbés B. Chagnon, D. Caumartin, L. Beauchamp, A. Lafortune, Paul Valois et V. Amyot.

Le prix d'assistance, 5 dollars, fut gagné par l'abbé Valois, tandis que le prix de consolation échut à Mme Azellus Perrault. Le 1e fut donné par MM. Lionel Desrosier dentiste et Max. Perrault avocat de Joliette, le dernier par la Pharmacie Boucher Joliette.

* * *

Divers. — M. Rolland Archambault employé de banque à La Sarre est ici en vacances.

Mlles Année Beaudoin et Réjeanne Lacombe sont cadidates pour notre prochain bazar de charité.

* * *

Le charroyage. — Le charroyage du sable pour nos chemins avance rapidement. L'ambition est telle qu'en plein carnaval on voit nos gais jeunes gens à l'ouvrage du matin au soir.

ooo

L'épidémie de rage qu'on craignait ici est entièrement disparue On n'a remarqué aucun nouveau cas.

SAINT-DAMIEN

(De notre correspondant)

Résultat des concours de janvier au couvent

6è année

Aline Rochette	88½
Marthe Boucher	88

5è année

Laurette Dubeau	85
Paul Bolduc	83

4è année

Eléonore Mondor	80½
Maurice Deslauriers	79

3è année

Maximilien Boucher	88
Marie Paule Croisetière	81½

2è année

Ferdinand Mondor	88
Françoise Mondor	85½

1è année

Flore Cornellier
Bérénise Dénommé

Cours Préparatoire

Jean Grenache
Marcel Mondor

* * *

Le 5 courant est décédé après quelques heures de maladie M. Octavien England à l'âge de 64 ans. Le service eut lieu le 7, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, deux filles: Mme Georges Lépine et Mme Arthur Duperrault, et trois fils MM. Télesphore, Octavien et Arthur England. Nos sympathies.

* * *

Le 12 courant un groupe de parents et d'amis se sont réunis pour offrir leurs voeux à M. Amédé Mondor boulanger de cette paroisse à l'occasion de son 33ème anniversaire de naissance. On se retira assez tard apportant chacun un agréable souvenir des heures si agréablement passées.

* * *

M. et Mme J. Albert Brault de St Gabriel, étaient les hôtes de Mme Amédé Mondor dimanche dernier.

* * *

M. Aubert Baril qui fut dangereusement malade d'une pneumonie est maintenant en bonne voie de guérison.

* * *

M. et Mme Alphonse Boucher de St Roch de l'Achigan étaient les hôtes de Mme Omer Dénommé dimanche dernier. Mme Boucher passa quelques jours chez ses parents M. et Mme Gustave Frappier.

* * *

M. et Mme Georges Baril de Montréal étaient les hôtes de Mme Camil Bolduc, dimanche dernier.

* * *

M. et Mme Donat Chaussé de St Jean de Matha étaient en visite chez M. Antonio Comtois et Wilfrid Baril la semaine dernière.

* * *

Mme Joseph Mondor, est partie il y a quelque temps pour l'Hôtel Dieu de Montréal ou elle est en traitemest pour un mois.

ST-CUTHBERT

(De notre correspondant)

Va et vient. — M. le notaine Robert Désy en visite chez son père M. Philippe Désy.

M. Albert Destrempe est revenu d'un voyage d'affaires en Abitibi.

MM. Gérard et Cuthbert Drainville en visite mardi chez M. Norbert Lafontaine de St-Barthélemy.

Mlle Germaine Denis est en promenade chez son oncle M. Anselme Cabana.

M. et Mme Ubald Rochette étaient de passage à St-Cuthbert dimanche dernier.

Mlle Estella Vadnais était de passage chez sa mère Mme Adrien Vadnais.

Vol. — Des voleurs de poules ont fait une tournée la semaine dernière chez MM. Alphonse Roch et Cuthbert Sylvestre et se sont emparés d'un bon nombre de volailles.

* * *

Décès. — Le 15 février, funérailles de Mlle Armandine Fafard fille de M. Cuthbert, décédée à l'âge de 15 ans.

Le même jour fut inhumée Mme Georges Dauphin, née Delvina Chevalier, décédée à l'âge de 70 ans et 8 mois. Nos sympathies à ces familles.

* * *

Réunion. — Samedi dernier réunion de parents et d'amis chez M. Philippe Destrempes.

Voici la liste des cadeaux offerts à M. et Mme Avila Toupin, mariés récemment. Bénitier en marbre par M. l'abbé Cuthbert Fafard, crucifix en ivoire français par M. l'abbé Alp. Fafard, saccoche en perles par le Dr et Mme P. Denis, plat à pouding pyrex, par Mme H. Lafrenière, saccoche en perles par M. Avila Lafrenière, miroir en ivoire français par M. Dominique Lafrenière, $10.00 en argent par M. l'abbé Wilfrid Cabana, corbeille à pain en argent par M. et Mme Hildège Marchand, $10. en argent par M. et Mme C. Marcoux, $5. en argent par M. et Mme Acté Marcoux, $10. en or, par MM. Arthur et Arsène Valois, rasoir par M. Adrien Toupin, service a déjeuner en cristal par M. et Mme Damien Fafard, penduletterie en poudre de marbre par M. et Mme Lucien Cabana, service à déjeuner en porcelaine de Limoges par M. et Mme Louis Denis, beurrier avec couvercle en argent par M. et Mme Arsène Denis, pendule par M .et Mme E. Denis, rotissoire en aluminuim par M. et Mme A. Toupin, bouilloire en Aluminium par M. et Mme Octavienne Marcoux, théière en aluminium par Mlle Rose Denommé, rideaux par M .et Mme W. Lambert, verres à liqueur en verre taillé par le Dr et Mme Donat Champagne, cadre à la peinture par la famille Charles Marcoux, sachets à la peinture par Sr Jean d'Avila, marmite en aluminium et fourchettes en argent avec manches en ivoire par le Dr et Mme H. Denis, bouilloire en nickel par M. et Mme O. Toupin, théière en nickel par M. et Mme Joseph Plante, statue par Mme Odilon Tonpin, service à condiments en porcelaine par M. et Mme S. Denis, plateau à gâteau en porcelaine de Limoges par M. et Mme Alfred Denis, plateau en cristal par Mme Alp. Fafard, cadran par M. P. Damien Toupin, brosse et un peigne en ivoire français par Mlle Florestine Cabana, couvre-lit brodé à la main par Mlle Thérèse Cabana, plateau à fruits par M. et Mme Alp. Plante, huilier en cristal par Mlles E-Maria et C. Beaucage, un service à condiment en cristal par M. et Mme Joseph Chesnevert, fers à repasser par M. et Mme Paul Marcoux, fromager en verre peint à la main par M. et Mme P.-Etienne Valois, missel vespéral, par Mlle J. Cabana, crucifix en marbre par Sr Marie Hilaire, liseuse par Sr Marie-Anne Hélène, 100 cartes de remerciement imprimées, par l'abbé Omer Valois, $5.00 en or par M. et Mme G. Basley, service de vaisselle en porcelaine de limoges, par M. et Mme Anselme Cabana, nécessaire de Saint-Viatique par M. l'abbé Damien Toupin, malle par M. Hilaire Cabana, service de cuillers en argent par M. Louis-Marie Cabana, $5.00 en argent par M. et Mme W. Toupin, crayon en argent par Sr St Odilon.

STE-MELANIE

(De notre correspondant)

Va et vient. — De passage ici: M. Lucien Massicotte de Montréal, M. et Mme J. Beaudoin de Crabtree Mills, M. Ludger Lépine, épicier de Joliette, M. et Mme Rosaire Lajeunesse, barbier de Joliette.

* * *

Mme Louis Tellier accompagnée de sa fille et son gendre est partie pour assister au mariage de son fils à Howick.

* * *

Mlle Laurette Lépine est revenue enchantée d'une promenade chez ses parents de Joliette et Crabtree Mills.

* * *

M. et Mme William Malo et leur famille sont allés dimanche dernier rendre visite à leur père M. J. Nault, de St-Félix de Valois.

* * *

Mariage. — Lundi le 20 février Mlle Irène Vincent fille de Mme Vve B. Vincent unissait sa destinée à M. A. Deschênes de St Thomas. Nos souhaits de bonheurs aux nouveaux époux.

Madame. — Est-ce que votr mari travaille?

—Oh! oui, i lvend des ballons les jours de procession, et le vôtre?

Madame. — Il vend des verres fumées les jours où il y a des éclipses de soleil.

71 MILLES À L'HEURE
SUR LA PISTE DE ROCKINGHAM
Le Whippet 4 cylindres a établi le nouveau record de 71.6 milles à l'heure. Une autre preuve que le Whippet est bien réellement aujourd'hui l'auto léger le plus rapide et le meilleur qui soit.

Le Puissant Whippet
Eprouvé par le temps et l'usage

Le Whippet comporte des améliorations qui ne se trouvent pas sur tous les autres autos légers—réservoir de gazoline à l'arrière, graissage par pression, chaine de réglage silencieuse, volant de direction ajustable, plus long écartement des ressorts—et nombre d'autres perfectionnements qui assurent une plus longue durée et un service plus satisfaisant.

COACH $695
F.à.b. à l'usine. Taxes en plus.
H. A. & W. LORD
JOLIETTE & RAWDON



RENARDS ARGENTES
$100—$500
Meilleure qualité. Prix les plus bas. Score jusqu'à 90% $400.—92 p. c., $450.00 — 94 p. c. en montant, $500.00. Livraison immédiate. Circulaire gratis.
LARGE'S
Summerside Dept.7 P.E.I.



LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL
Pour faire le pain parfait
AVIS:
Si vous prenez du LEVAIN pour vôtre santé, essayez ceci:
Trempez une galette de LEVAIN ROYAL pendant toute une nuit dans de l'eau tiède avec un peu de sucre. Remuez bien, tamisez et buvez le liquide. Délicieux dans du jus d'orange.
LA MEILLEURE QUALITE DEPUIS PLUS DE 50 ANS
LA CIE E.W. GILLETT LTEE.
TORONTO
MONTREAL QUEBEC

LA FORTUNE
VEUT ENTRER CHEZ VOUS
OUVREZ-LUI VOTRE PORTE !!
EN ACHETANT DES OBLIGATIONS DE LA RUSSIE
Valeur normale $500.00 pour environ $5
La Russie est le pays le plus riche du monde en ressources naturelles.
Rappelez-vous les fortunes qui se sont réalisées dans les vieilles obligations Allemandes.
LA RUSSIE PAIERA
Les économistes le prédisent
CONSULTEZ - NOUS
J.-A. R Y & CIE
103 rue St-Pierre QUEBEC Tél. 2-4611

Avis aux marchands

LE 29 FEVRIER à 10 Hres A.M.

Je vendrai tout mon fonds de commerce en bloc, au plus haut enchérisseur. Stock de cotonnade acheté le 1er juillet, avant la hausse.

Chs Arthur Joly

16, Place Bourget, Joliette.

Une année record pour la "Sun Life"

PLUS DE 350 MILLIONS D'AFFAIRES NOUVELLES. — UN MILLIARD ET DEMI D'ASSURANCES EN FORCE. — LA SIXIEME COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE AU MONDE.

Un record dans l'histoire de l'assurance-vie du Dominion a été établi l'an dernier lorsque la **Sun Life of Canada** souscrivit près de trois cent cinquante millions d'assurance. C'est le plus gros montant qui ait jamais été souscrit par une compagnie canadienne en une année; il représente plus d'un million d'affaires payées pour chaque jour de travail.

Cette grande compagnie canadienne qui opère dans presque toutes les parties du globe, a maintenant plus d'un milliard et demi d'assurances en vigueur. Ce ne sont là que deux des points mis en lumière aujourd'hui à la cinquante-septième assemblée annuelle de la compagnie tenue à son siège social, sous la présidence de M. T. B. Macaulay .M. Macaulay intéressa tout particulièrement les porteurs de polices, lorsqu'il annonça que pour la huitième année successive les dividendes à eux payés seraient augmentés.

Les chiffres du rapport annuel sont énormes. Le rapport indique la vitalité de toutes les divisions et montre que non seulement la **Sun Life of Canada** reste à la tête des compagnies de l'Empire Britannique s'occupant d'assurance-vie ordinaire, mais encore qu'elle gagne rapidement du terrain pour les honneurs mondiaux. Aujourd'hui la **Sun Life** tient le dixième rang parmi les compagnies d'assurance du monde et le sixième parmi les compagnies s'occupant d'assurance-vie ordinaire. Les chiffres du rapport du commencement à la fin, sont réellement merveilleux. Depuis que la compagnie commença ses opérations en 1871, plus de trois cents millions ont été payés aux porteurs de polices ou aux bénéficiaires. Les progrès remarquables réalisés dans l'assurance-vie sont clairement démontrés par le fait qu'en 1927 la compagnie a payé aux porteurs de polices eux-mêmes environ vingt-neuf millions de dollars et aux bénéficiaires un peu plus de treize millions, soit un total d'environ quarante-deux millions de dollars. Le rapport montre aussi que la **Sun Life** est dans une large mesure associée au développement de l'industrie au Canada et aux Etats-Unis.

Depuis bien des années cette institution dont les Canadiens sont très fiers, établit de nouveaux records dans l'histoire de l'assurance-vie du Dominion. Le rapport pour l'année 1927 est une révélation de sa puissance financière et montre que la compagnie a accompli le progrès le plus considérable qui ait été réalisé en une anée depuis 1871. L'an dernier son revenu total a dépassé cent millions de dollars, accusant une augmentation énorme de vingt-trois millions de dollars sur l'année précédente. L'excédent non attribué dépasse maintenant quarante-cinq millions de dollars, déduction faite des dividendes attribuables aux assurés mais non encore payables, et sans compter les réserves pour imprévu qui s'élèvent à plus de douze millions de dollars. L'augmentatoin de l'excédent non attribué pour l'année est supérieure à douze millions de dollars.

Le développement de la **Sun Life** est une histoire merveilleuse dans le monde de l'assurance-vie.

Un génie financier, avec une intelligente anticipation de l'avenir, une administration prudente jointe à la faculté de se tenir quelque peu en avant du progrès dans le monde de l'assurance ont joué un rôle important dans l'histoire de cette institution canadienne qui a maintenant la réputation, dans tout l'univers civilisé, d'être "la plus puissante compagnie internationale d'assurance-vie du monde". Pendant l'année écoulée, la compagnie a poursuivi sa politique de développement, en concentrant ses efforts sur le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Elle a actuellement aux Etats-Unis plus de trente-quatre bureaux divisionnaires et approximativement quatre cents millions d'affaires en vigueur.

Voici ce que dit le président, M. T. B. Macaulay, dans le rapport des administrateurs:

"Le rendement élevé des placements de la compagnie s'est encore affirmé. Le taux d'intérêt net produit par la moyenne de placements de l'actif, déduction faite de tous les frais relatifs aux placements, a été de 6.47 pour cent. Ce résultat si satisfaisant a rendu possible les augmentations de dividendes, les bonis et les privilèges aux actionnaires, dont les placements de la compagnie ont bénéficié dans de nombreux cas.

"La sagesse de la politique qui a été méthodiquement suivie par la compagnie dans ses placements pendant les années passées a été une fois de plus justifiée. Elle a consisté à donner la préférence aux obligations à long terme et aux actions de sociétés de premier ordre choisies avec le plus grand soin. L'évaluation de nos titres montre que l'excédent de leur valeur marchande sur le prix coûtant s'est accru pendant l'année de $19,235,889.99. En outre un bénéfice net de $5,028,033.20 a résulté du remboursement ou de la vente de titres à des cours comportant une forte prime.

"La qualité des placements comprise dans l'actif est prouvée par le fait que ni sur les obligations ni sur les actions privilégiées un seul dollar, soit en intérêts, soit en dividendes, n'est en souffrance d'un seul jour, alors que les dividendes revenant aux actions ordinaires sont grandement supérieurs aux dividendes des mêmes actions au moment de leur achat par la compagnie."

On a fait aussi mention du décès du regretté C .R. Hosmer qui a fait partie du conseil d'administration pendant dix-sept ans.

Après l'assemblée anuuelle, la pétition que la compagnie adresse au parlement pour faire amender l'acte de la constitution a été approuvée.

Gaston Nolin
Président

CORPORATION D'OBLIGATIONS Ltée

Edifice Transportation

120, RUE ST-JACQUES. MONTREAL.

W. A. JACQUES

TEL. 588. CASIER 549. JOLIETTE

EDWARDSBURG

CROWN BRAND SIROP de MAÏS

Tout simplement délicieux avec des crêpes ou sur le pain. Et très économique!

Mais désirez-vous un sirop plus épais et plus sucré, tout en étant de la même qualité supérieure? Demandez alors le

SIROP BENSON'S GOLDEN

Demandez le nouveau Livret de Recettes—Gratis

The CANADA STARCH CO., LIMITED
MONTREAL

DE LOYOLA SAINT-IGNACE

(De notre correspondant)

Mariage Fournier - Dupras. — Lundi matin le 26 déc. à 9 hrs, en l'église du Précieux Sang, Holyoke Mass, fut célébré le mariage de Mlle Antonia Dupras, fille de M. et Mme Azarie Dupras, gérant des fermes de M. Jos Marion St-Jacques, et M. Léopold Fournier, fils de M. et Mme Amédé Fournier, de Holyoke Mass. La mariée était accompagnée de son oncle, M. Joseph Dupras de Willimansett et le marié de son père.

Le mariage fut bénit par M. le curé Fontaine. L'église était brillamment illuminée et décorée de ses plus riches ornements.

La mariée portait une toilette blanche en crêpe georgette perlée, souliers de satin blanc, le voile des Enfants de Marie, drapé de fantaisies avec couronne ornements perlés et tenait un superbe bouquet de roses blanches. Deux filles d'honneur l'escortaient, Mlles Adrienne et Rosa Roy. A l'offertoire un Ave Maria fut chanté et après la cérémonie, il y eut réception à la demeure du père du marié et réjouissances jusqu'au soir. Le soir même les nouveaux époux partirent pour le Canada visiter leurs parents et amis de St-Jacques, St-Alexis, Ste Marie Salomé,Montréal.La mariée portait pour costume de voyage un manteau de rat musqué chapeau même nuance recouvert de guipure de soie dorée, robe crêpe satin coco.

Le 5 janvier M. et Mme Azarie Dupras conviaient à leur table pour un souper et une veillée des parents et amis en l'honneur des nouveaux mariés. Il y eut aussi un magnifique réveillon. La nuit se passa joyeusement, Hector Dupras se distingua par ses belles et intéressantes déclamations et MM. Edmond, Albert Richard et Mathias Lapointe nous charmèrent par leurs chansons comiques.

Voici les noms des invités MM. et Mmes A. Dupras, E. Riopel, E. Richard, MM. Wilfrid, Jean-Paul Richard, Sylvio Dupras, H. Roy, M. Lapointe, de St-Jacques, M. et Mme E. Bolduc, MM. H. Dupras, Joseph, Camille Lord, Jean Louis, Armand, Rolland Bourgeois, Mlles Simonne, Lucia, Antonine Lord Imelda, Gabrielle Bourgois, Laurette, Marie-Claire Bolduc de Ste-Marie Salomé, M. et Mme A. Richard de St-Alexis, Mlles Marie-Paul, Laurette et Rachelle Dupras de St-Jacques, Mlles Yvette Richard de St Alexis, Albertine Richard inst. St-Ignace de Loyola. Les nouveaux époux partirent pour retourner dans leur famille samedi le 7 janvier. Nos meilleurs voeurx de bonheur.

* * *

Quarante-Heures. — Les 14, 15 et 16 février eurent lieu les Quarante Heures. Ces grandes fêtes religieuses furent solennelles. Pendant ces jours de grâces nous avons confié à l'Ami divin nos craintes, nos espérances nos désirs, et nos voeux. Un bon nombre de prêtres sont venus prêter leur bienveillant concours ce qui rehaussait grandement l'éclat de ces jours religieux.

Voici les noms des officiants du premier jour M. le curé J.A. Dufort ,St-Viateur, diacre, M. l'abbé J.B. Chagnon, vicaire cathédrale Joliette, sous-diacre, M. l'abbé Michel Roberge, vicaire Lanoraie. Les prêtres suivants assistèrent aux cérémonies: G.A. Picotte, curé Lanoraie, Louis Lauzon, c.s.v. chapelain Collège de Berthier, H. Faubert c.s.v. Juvénat de Berthier A. Noiseux c.s.v. Chapelain des Dominicaines, J. Duhamel c.s.v. Chapelain Collège Berthier, F. Poirier, curé Ile du Pas, R. Forest Evêché de Joliette, R. Majeau vic. à St-Barthélemy, M. Piette, Alp. Houle vicaires à Berthierville.

Durant les Quarante-Heures profitant de la fermeture des Classes, Mlle Albertine Richard inst. rendit visite à MM. et Mmes Henri, et Lucien Plante, la famille Ernest Guertin, Mlle Laurette Desrosiers inst. du rang St-Michel. Mlles Régina et Blandine Fréchette inst. de la Grande Rivière.

Jendi le 9 fév. s'éteignait paisiblement dans la paix du Seigneur un jeune enfant de 10 ans, Ignace Chevalier, fils de M. et Mme Paul Chevalier ,après une maladie de trois jours seulement. Le dimanche ce petit enfant était en parfaite santé, il était au choeur parmi ses petits compagnons, le dimanche suivant il était inhumé. Les funérailles eurent lieu le 11 février.

* * *

Lundi 20 fév. eut lieu en l'église paroissiale de St-Ignace à 8 heures le mariage d eM. Pierre Antaya fils de M. et Mme J.B. Antaya de St Joseph de Sorel et Marie-Alexina Laforest, fille de M. et Mme Maxime Laforest.

* * *

Va et vient. — Mlle Prudentienne Guèvremont est partie cette semaine pour St-Ursule, Laurette Plante pour St Thomas.

Mlle Laurette Desrosiers inst. du rang St-Michel est allée passer les jours gras dans sa famille à St-Paul de Joliette.

* * *

Naissances. — Le 10 fév. M. le curé Z. Lippé a baptisé, Marie, Rollande, Françoise, fille de M. et Mme Paul Courchesne, cultivateur. Parrain et marraine M. F. Massé, et Mlle M.-Reine Plante.

Le 22, Joseph, Edouard, Roger fils de M. et Mme Léo Chevalier. Parrain et marraine M. et Mme E. Valois, grands parents de l'enfant

Le 30, Joseph, Jean-Louis, fils de M. et Mme Henri Gladu. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chevalier.

Le 29 Joseph, Louis, Gérard, fils de M. et Mme Arthur Godin. Parrain et marraine M. et Mme Louis Valois .

M. et Mme Paul, Louis Cournoyer, fils de M. et Mme Louis Cournoyer, née Hélène Bergeron, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 10 fév. sous les noms de Anne-Marie Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Bergeron grands parents de l'enfant.

St-Félix de Valois

(De notre correspondant)

Baptêmes. — Le 10 fév. fut baptisé Joseph, André, ifls de M. et Mme Gabriel Houde. Parrain et marraine M. et Mme Liboire Houde grands parents de l'enfant.

Le 17 Marie, Jeanne-d'Arc, Florence, fille de M .et Mme Esdras Emery. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Emery, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 fév. Joseph, Germain, Georges-Etienne, fils de Hormidas Auclair. Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Champagne.

* * *

Va et vient. — M. et Mme Arthur Poirier ainsi que leur fille Marie-Flore sont revenus d'un voyage de plusieurs mois aux Etats-Unis.

* * *

Mme Sylvio Beaudoin des Etats-Unis est en promenade chez son père Alexis Joly qui est gravement malade.

* * *

Mlles Juliette et Jeannette Thibaudeau de Bouget sont de passage chez leur oncle M. Ernest Asselin.

* * *

Jeudi, le 16 courant, à la salle Desrosiers, belle fête paroissiale, au profit de nos Religieuses, sous la présidence honoraire de M. le curé D. Bordeleau, et le contrôle actif de M. l'abbé A. Gariépy, vicaire. On s'amusa fraternellement, sans compter les sous échappés du gousset, mais rivalisant plutôt de bienveillance généreuse, soit à la partie de euchre ou.... loto, restaurant, pêche-miraculeuse, etc...

Des prix nombreux et magnifiques avaient été offerts. Mentionnons les donateurs connus: Sa Grandeur Mgr G. Forbes, archevêque élu d'Ottawa. M. le curé D. Bordeleau, M. le vic. A. Gariépy, M. le Dr G. Desrosiers, maire, Rde Mère M. Léopoldine, sup. générale des Srs. de Ste-Anne, M. le notaire J.H. Lavallée, MM. V.P. Lavallée, Louis Hénault, W. Bonin marchand, E. Caron, A. Leforest, W.P. St-Onge, A. Coutu, Ed. Hénault, E. Asselin, G. Dufresne, R. Dufresne, E. Lesage, Jos. Desrosiers, Beurrier, W. Brissette, F. X. Brault, Gast. Bernard, A. Bellerose marchand, Jos. Guérard, J. B. Fontaine, gérant de la Banque Nationale, R. Martin, Libraire de Joliette, D. Généreux, Ch.-Ed. Bellerose, J.B. Robillard, L. Bruneault, Jos. Bounadère, M. Auclair, bijoutier, P.E. Bellerose, E. Bellerose, R. Bellerose, Zoel Chamberland, Mmes O. Tessier, P. Rondeau, P. Beausoleil, H. Boucher, Ls. Piette, Mme Blouin, Joliette, M. Magnan & Frères, Joliette, Jean-J, Denis, avocat, Joliette, L. Dugas, L.L.L. Joliette, Mme Ed Bellerose, Mmes Raoul Desrosiers, Vve Ed. Tessier, Gédéon Desrosiers, Alp. Ducharme, J. Jubinville, E. Robillard, et L. Lebeau, Mlles E. Franchère, D. Guérard, M. Poirier, B. Barrette, Florida Asselin, R. Bordeleau, Aline et Irène Brault, J. Champagne, C. Asselin, M. Lesage, Marie Guérard, MM. Cricklo, et Geo. Read.

Ourte ces dons spéciaux, un grand nombre d'objets furent apportés par des bienfaiteurs inconnus. Qu'ils veuillent bien recevoir aussi la reconnaissance qui leur est due, de même que tous ceux qui de loin ou de près contribuèrent au succès de l'oeuvre. La recette nette fut de $377.-16; beau geste à l'honneur des citoyens de St-Félix de Valois, et récompense du zèle de M. le vicaire A. Gariépy, qui seconda si efficacement l'action de Mme Gédéon Desrosiers et des autres dames adjointes.

Que la gaiété de ce beau soir vive longtemps dans notre souvenir et invite encore au dévouement pour les nobles causes!

La charité est soeur de la prière
L'exercer fait du bien au coeur:
Quand l'existance est trop amère
Donnons, pour goûter du bonheur

Avoine de semence

Procurez-vous des semences de bonne qualité

Nulle maison au Canada n'est aussi bien outillée que la Coopérative Fédérée pour vous fournir des grains de qualité supérieure.

L'Avoine Bannière 44 M.C. est tout spécialement recommandée par les Ministères d'Agriculture du Fédéral et du Provincial.

Elle produit plus que les autres et est moins sujette aux maladies.

Nous vou sl'offrons à des prix particulièrement bas.

$1.00 par minot de 34 livres, sacs compris.

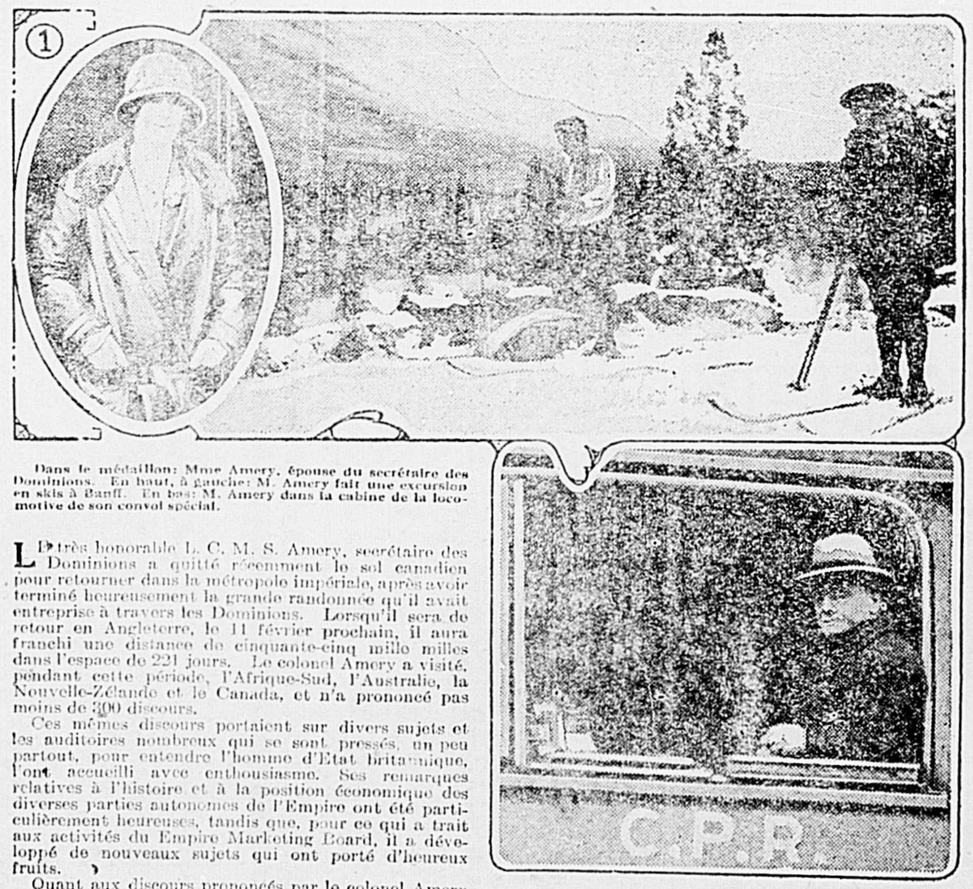
(F.a.b. Québec ou Ste Rosalie Jct.)

Coopérative Fédérée de Québec

114 ST PAUL Est. **Montréal.**

Tournée de 55,000 milles dans les Dominions

M. Amery rentre en Angleterre



Dans le médaillon: Mme Amery, épouse du secrétaire des Dominions. En haut, à gauche: M. Amery fait une excursion en skis à Banff. En bas: M. Amery dans la cabine de la locomotive de son convoi spécial.

Le très honorable L. C. M. S. Amery, secrétaire des Dominions a quitté récemment le sol canadien pour retourner dans la métropole impériale, après avoir terminé heureusement la grande randonnée qu'il avait entreprise à travers les Dominions. Lorsqu'il sera de retour en Angleterre, le 11 février prochain, il aura franchi une distance de cinquante-cinq mille milles dans l'espace de 221 jours. Le colonel Amery a visité, pendant cette période, l'Afrique-Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada, et n'a prononcé pas moins de 300 discours.

Ces mêmes discours portaient sur divers sujets et les auditoires nombreux qui se sont pressés, un peu partout, pour entendre l'homme d'Etat britannique, l'ont accueilli avec enthousiasme. Ses remarques relatives à l'histoire et à la position économique des diverses parties autonomes de l'Empire ont été particulièrement heureuses, tandis que, pour ce qui a trait aux activités du Empire Marketing Board, il a développé de nouveaux sujets qui ont porté d'heureux fruits.

Quant aux discours prononcés par le colonel Amery au Canada, il y insista sur l'importance des conclusions de la Conférence Impériale de 1926, spécifiant avec emphase que toutes les parties de l'Empire jouissaient de leur entière autonomie, dans une commune allégeance à la couronne britannique.

Le colonel Amery a touché le sol canadien, à Victoria, le 6 janvier dernier, arrivant d'Australie sur le paquebot "Aorangi", et il s'est embarqué à St-Jean, le 3 février, pour l'Angleterre, sur le paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien. Un convoi spécial fut mis à la disposition du distingué visiteur et de sa suite par le Pacifique Canadien, au cours de sa randonnée à travers le Canada, et il arrêta dans pas moins de dix des principales villes du Dominion, notamment à Banff, où il eut l'occasion de prouver qu'il n'avait pas démérité de sa réputation de skieur consommé.